

**« L'ALLEMAGNE ET LA CONSTRUCTION DE LA STABILITÉ
EUROPÉENNE »**

Sommaire

Introduction

par M. Jean-Pierre Chevènement,

Président de la Fondation Res Publica 7

« *L'importance de l'influence des intellectuels français en Allemagne* »

par M. Georg Blume,

Correspondant de l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* à Bruxelles (économie, culture), ancien directeur du bureau de *Die Zeit* à Paris, auteur de *Der Frankreich-Blues* (Körber, 2017) et *L'ami indésirable : la fin d'une histoire ?* (Saint Simon, 2019)..... 16

« *Une Allemagne « kantienne » : le refus du « leadership et l'impossible pilotage par les règles* »

par M. Édouard Husson,

Président de la Fondation Robert de Sorbon, directeur de l'Institut Franco-Allemand d'Études Européennes, professeur en histoire de l'Allemagne et de l'Europe à l'Université de Cergy-Pontoise, auteur de *Paris-Berlin : la survie de l'Europe* (Gallimard, octobre 2019),..... 21

« *L'Allemagne confrontée à la divergence industrielle européenne ?* »

par M. David Cayla,

Professeur à l'Université d'Angers, auteur de *La fin de l'Union européenne* (Michalon, 2017) et de *Populisme et néolibéralisme : il est urgent de tout repenser* (De Boeck Sup, 2020)..... 30

Intervention finale

par M. Jean-Pierre Chevènement,

Président de la Fondation Res Publica 37

Débat 46

Mesdames,
Messieurs,
Chers amis,

Nous sommes aujourd'hui le 10 février 2021 et nous allons consacrer nos travaux à l'Allemagne dans la construction de la stabilité européenne. Quelles sont les perspectives ?

Nous ont rejoints pour en débattre :

M. Blume, journaliste allemand, correspondant de l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* à Bruxelles (économie, culture).

M. le professeur Husson, président de la Fondation Robert de Sorbon, directeur de l'Institut Franco-Allemand d'Études Européennes, qui enseigne l'histoire de l'Allemagne et de l'Europe à l'Université de Cergy-Pontoise. C'est à la suite de la parution de son livre *Paris-Berlin : la survie de l'Europe* (Gallimard, octobre 2019), qui aborde une grande variété de sujets, que nous avons eu, en mai 2020, l'idée d'organiser ce colloque. Le Covid a retardé ce projet mais la désignation de M. Armin Laschet comme successeur de Mme Merkel à la tête de la CDU nous donne une visibilité un peu plus grande sur ce qui va se passer outre-Rhin.

Enfin, M. Cayla, économiste, professeur à l'Université d'Angers, auteur de plusieurs articles et essais, dont l'un, *Populisme et néolibéralisme : il est urgent de tout repenser* (De Boeck Sup, 2020), porte un très bon titre car, à l'évidence, certains concepts souffrent bien souvent d'un manque de rigueur.

Je partirai d'une rétrospective historique.

La construction européenne doit beaucoup à la France qui, au lendemain des deux guerres mondiales, a perçu le caractère insoluble de la contradiction et du conflit entre la France et l'Allemagne. Les Allemands sont nos voisins. Ce sont nos « cousins germains ». Au-delà de la géographie, nous prenons en considération tout ce que la culture allemande a apporté à la philosophie, à la musique, à la poésie. C'est donc un grand pays avec lequel nous savons que nous devons travailler.

Une boutade approche la réalité des années 1870-1945 : « L'Allemagne est trop puissante et trop centrale pour ne pas chercher à dominer l'Europe, mais elle n'est pas assez puissante pour y parvenir. » Comment sortir de là ?

Après les deux guerres mondiales, la France a changé son approche de la question allemande.

À la rivalité de puissances traditionnelle, la France a voulu substituer une stratégie de dépassement à travers l'Europe.

A. Briand, de 1925 à 1930, a proposé le chemin d'une « union politique » de l'Europe, qui se heurtait à la position du chancelier Stresemann, lequel voulait commencer par l'économie. Cette démarche a donc surtout été prise à contrepied par la crise de 1929 et par l'arrivée d'Hitler au pouvoir.

Elle a été reprise, en 1950, sous l'inspiration de Jean Monnet, par Robert Schumann : ce fut la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et ses suites. Après l'échec de la Communauté européenne de Défense (CED, 1954) et la Conférence de Messine (1955), le traité de Rome instituant le marché commun, conclu en 1957, entre en vigueur en 1960. Le général de Gaulle donne le cachet d'une légitimité nationale incontestable à cette démarche qui ne sera plus réellement contestée à partir du moment où il crée les conditions d'un rapprochement avec l'Allemagne. On se souvient de la réception du chancelier Adenauer à Colombey en 1958 et du voyage du général de Gaulle en Allemagne en 1962.

Après un premier succès, la Politique agricole commune (PAC), en 1962, la même année voit l'échec du plan Fouchet de relance confédérale de l'Europe des Six (France, Allemagne, Italie et pays du Benelux). Le traité de l'Élysée, conclu en janvier 1963, ne permettra pas de surmonter cet échec car il a été vidé de sa substance par le vote d'un Préambule, inspiré par Jean Monnet, qui faisait que les affirmations contenues dans le traité de l'Élysée étaient contredites par la primauté réaffirmée de la solidarité transatlantique de l'Allemagne avec les États-Unis¹.

¹ À l'heure de ratifier le traité, le 15 juin 1963, les députés allemands du *Bundestag* lui ajoutent un préambule « *assassin* » qui rappelle leurs objectifs primordiaux : « *une association étroite entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique* » et une unification de l'Europe « *en y associant le Royaume-Uni* », à la grande colère de De Gaulle, qui voit réduite à néant son aspiration à une Europe indépendante. (NDLR)

L'Europe s'est faite avec difficulté. Il a fallu attendre dix ans, après l'élan donné par De Gaulle et Adenauer, pour une relance européenne opérée par Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, avec la création du Conseil européen (1976) et surtout le Système monétaire européen (SME) entré en vigueur en 1979, en même temps que l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Ces choix préfigurent la suite.

À partir de 1983, le projet européen se confond de plus en plus avec l'acceptation du modèle néolibéral à travers la dérégulation généralisée instituée par « l'Acte Unique », conclu en 1985 (sous l'égide de Jacques Delors, devenu président de la Commission européenne en 1984), ratifié en 1987, mis en vigueur dans les années 1990. Plus de 300 directives seront élaborées par la Commission européenne sur la base de ce traité du Luxembourg (Acte unique). Je me souviens avoir appartenu au gouvernement dont le Premier ministre était Michel Rocard où le « meilleur élève » était le ministre qui transposerait le plus rapidement en lois les directives européennes de la Commission (comme ministre de la Défense, je n'étais pas concerné). Ainsi la libération des mouvements des capitaux sans harmonisation fiscale préalable intervient en 1990, à l'intérieur de l'Europe mais aussi vis-à-vis des pays tiers. Et, compte tenu du fait que l'Europe est le premier acteur commercial mondial, cela veut dire une dérégulation à l'échelle mondiale, ce qui justifie la thèse de l'économiste américain Rawi Abdelal qui explique que les Français, c'est-à-dire Jacques Delors et son équipe, ont joué un rôle capital dans l'instauration de ce qu'on a appelé par la suite la « globalisation »².

C'est ensuite le traité de Maastricht (1991/1992), après le coup d'accélérateur que représente l'unification de l'Allemagne, l'implosion de l'URSS, le rapprochement des deux parties de l'Europe, l'élargissement du Marché commun (la Communauté européenne, comme on disait à l'époque). Ce traité prévoit notamment la création d'une monnaie unique sans qu'auparavant ait été définie une politique économique commune, en tout cas un gouvernement économique de la zone euro. C'est un peu « la charrue mise avant les bœufs ». Le texte du traité est assez clair : l'ordolibéralisme allemand s'impose au reste de l'Europe en tous domaines : budgétaire, monétaire, respect de la concurrence, etc.

Après l'entrée en vigueur de la monnaie unique en 1999, s'ouvre une période

² Rawi Abdelal et Sophie Meunier, « Mondialisation : la French Touch », *Telos*, octobre 2007. (NDLR)

qui conduit à la crise financière de 2008. Il y a bien sûr la crise de la bulle technologique en 2001-2002 qui précède la crise des *subprimes* en 2008 qui va déboucher elle-même sur une crise de la zone euro (2010), laquelle va durer jusqu'en 2019 malgré les tempéraments apportés par M. Draghi en 2012-2015. Cette crise de la zone euro s'illustre par la mise en œuvre d'une politique déflationniste qui va creuser l'écart entre les pays de l'Europe du Nord et ceux de l'Europe du Sud où vont s'élargir les fractures sociales.

Ces choix qui ont été ceux du néolibéralisme et de l'ordolibéralisme vont être progressivement remis en cause.

Cet édifice, de plus en plus miné par ses contradictions internes, va être discrètement sapé par les initiatives de M. Draghi qui, succédant à M. Trichet comme président de la Banque centrale européenne, décide à partir de 2012 le rachat massif sur le second marché monétaire des titres publics émis par les États, puis, à partir de 2015, une politique de création monétaire (*monetary easing*) pour sauver la zone euro. M. Draghi y parviendra sans pour autant éviter les souffrances que des plans de restriction imposeront aux pays de l'Europe du Sud. On se souvient notamment de la crise grecque en 2010-2015.

Puis surgit la crise du Covid (mars-juillet 2020). On est tenté de lui imputer la responsabilité principale d'une suspension des dogmes de l'ordolibéralisme. Mais en réalité les choses se font à plus bas bruit.

D'abord, Mme Lagarde, qui a succédé à M. Draghi, a poursuivi et accentué cette politique monétaire accommodante, soutenue par une majorité au sein du Conseil des Gouverneurs de la BCE (mais contestée par M. Jens Weidmann qui représente l'Allemagne au sein du Conseil des gouverneurs). Plus de 2000 milliards d'euros ont été mis sur le marché. Cette politique s'inspire beaucoup mais avec retard du modèle du *Federal Reserve Board* américain.

La deuxième rupture sensible : la suspension des clauses restrictives en matière budgétaire (déficit limité à 3 % du PIB) intervient en 2020, de même que sont suspendues les interdictions concernant les aides d'État. L'Allemagne elle-même suspend sa « règle d'or » dite « *Schwarze Null* ». Cette réforme constitutionnelle instituant l'objectif d'un déficit budgétaire égal à 0.35 % du PIB et d'un endettement public ramené à 60 % du PIB avait été adoptée en 2009 par le *Bundestag* et le *Bundesrat*. Je me souviens d'une conversation avec le président de la Commission des finances du *Bundesrat* en 2009 : « Comment pouvez-vous prendre une telle décision sans vous en être ouvert à la France, bref sans

concertation ? », lui avais-je demandé. « Pourquoi ? L'absence de déficit est bonne en soi ! », m'avait-il répondu. Je n'avais pu pousser plus loin cette conversation qui s'était d'ailleurs terminée très agréablement autour d'un vin du Palatinat, mon interlocuteur étant un viticulteur de Landau

Le plan de relance national allemand de 2020 est plus massif que le plan français.

Aujourd'hui, le bras droit d'Angela Merkel à la Chancellerie fédérale, M. Helge Braun, est allé jusqu'à déclarer : « Le frein à la dette ne pourra pas être respecté dans les années à venir », suscitant une levée de boucliers chez les dirigeants de la CDU-CSU. Mais cela a été dit.

Un autre point très important est l'adoption par le Conseil européen du 21 juillet 2020 d'un plan de relance européen de 750 milliards d'euros dont 390 sous forme de subventions dont le remboursement sera mutualisé entre les États. Le reste, soit 360 milliards, sera accordé sous forme de prêts.

Incontestablement les choses ont bougé.

Sur quoi débouche cette remise en cause des postulats de l'ordolibéralisme allemand ?

Mme Merkel, à la fin de son 4^{ème} mandat a-elle renié les principes qu'elle avait imposés avec tant de fermeté depuis son avènement en 2005 ?

Il faut, à ce stade, distinguer les clauses des traités européens et la décision de mutualisation d'une partie de la dette européenne en rupture avec la politique antérieure.

S'agissant des clauses des traités, elles ont été seulement « suspendues » sans qu'on sache très bien si - et quand - elles pourront être rétablies. Cela dépendra de la durée de la crise du Covid (2022, voire au-delà).

D'ores et déjà, la guerre a éclaté sur le front idéologique. Peut-on annuler cette dette vis-à-vis des banques centrales ? Ou seulement l'étaler à travers des formules proches de la « dette perpétuelle » ? Ou bien faut-il dès maintenant claironner la décision de la rembourser quoi qu'il arrive ?

On peut s'interroger sur l'opportunité ou la pertinence actuelle de ce débat dont la réponse est évidemment politique et devrait s'envisager dans un cadre mondial. Du moins cette controverse dessine-t-elle des lignes de front idéologiques, à

défaut de recouvrir des oppositions politiques aujourd'hui pertinentes.

En arrière-plan, se dessine un autre débat : faut-il revoir les traités européens, conçus et appliqués alors que le cycle néo-libéral était à son acmé ? Ou seulement en changer la pratique ? Ou un mixte des deux ?

S'agissant de l'acceptation d'une certaine mutualisation de la dette contractée pour la première fois par l'Union européenne, Mme Merkel s'était exprimée assez clairement pour dire que cette entorse majeure faite aux principes jusqu'à présent défendus par l'Allemagne était une mesure exceptionnelle, due au Covid, qui ne serait pas renouvelable, un point de vue largement partagé au sein de la CDU-CSU, mais aussi par une majorité du SPD, qui refuse de voir le contribuable allemand « payer pour l'Europe ».

Relativisons cependant : 390 milliards d'euros – sur 3 ans – représente seulement 2,5 % d'un PIB annuel de la zone euro qui avoisine 15 000 milliards d'euros.

Pour la majorité des conservateurs allemands, cette concession faite à l'occasion de la crise du Covid ne saurait être renouvelable. Nul ne peut ignorer que la « redistribution » à l'échelle de la zone euro, si elle devait se poursuivre, se heurterait à des difficultés encore plus grandes qu'à l'échelle nationale. Bonjour les « radins » (c'est ainsi qu'on nomme les pays dits « frugaux ») !

Incontestablement, l'Allemagne d'Angela Merkel a « ouvert le jeu » en acceptant la prolongation d'une « politique monétaire accommodante », en revenant sur la règle qu'elle avait constitutionnalisée du « *Schwarze Null* », en suspendant le plafond des 3 % du déficit étendu à ses partenaires, objet du TSCG, et enfin en admettant l'idée d'une mutualisation de la dette européenne.

Ces concessions annoncent-elles une « autre politique » ? Gardons-nous de céder à un enthousiasme médiatique prématuré.

Comment tout cela a-t-il pu arriver ?

Il faut se souvenir que la mondialisation a commencé il y a plus de quarante ans dans un certain contexte international entre les États-Unis et la Chine. Chacun a en mémoire le voyage de M. Nixon à Pékin, à l'initiative de M. Kissinger, et la politique de M. Deng Xiaoping après la mort de Mao Tsé-Toung (dite des « quatre

modernisations »).

Cette mondialisation, qui s'est développée sur quatre décennies, a abouti à des tensions croissantes au sein de la zone euro provoquées par la prolongation de la politique austéritaire dictée par l'ordolibéralisme aux pays de l'Europe du Sud (crise grecque 2010-2015, notamment). Elle s'est traduite aussi par le vote du Brexit en Grande-Bretagne (2016), la crise des réfugiés, en 2015, la venue au pouvoir d'une coalition eurosceptique en Italie (2017), enfin par les élections allemandes de septembre 2017, où la CDU plafonne à un niveau plus faible que son niveau traditionnel, et où l'on a vu surgir l'AfD (*Alternative für Deutschland*) à l'avant-scène, tout ceci entraînant une moindre gouvernabilité allemande. Chacun se souvient des six mois qui ont été nécessaires pour ne pas constituer, en définitive, un gouvernement « jamaïcain » (noir pour la CDU-CSU, jaune pour le FDP, vert pour *Die Grünen*), et pour reconduire, *in fine*, la *große Koalition* entre le SPD et la CDU.

Parmi les causes de ce changement de cap effectué par l'Allemagne en 2020 il ne faut pas compter pour rien l'élection de Donald Trump aux États-Unis en 2016, l'affirmation de la politique chinoise par Xi Jinping et l'affichage clair de ses objectifs d'autonomie technologique (*Made in China 2025*).

On conçoit que l'Allemagne d'Angela Merkel ait pu éprouver un sentiment de profonde solitude. Comment ne pas tomber dans le « piège de la bipolarité » par alignement sur l'un des deux grands partenaires qui se disputent l'hégémonie mondiale ?

La posture « propositionnelle » d'Emmanuel Macron, exprimée dans son discours de la Sorbonne en mars 2018 qui prévoyait un budget de la zone euro égal à plusieurs points de PIB européen, n'a pas suffi à débloquent la situation. Néanmoins elle a contribué à faire « bouger les lignes ». Mme Merkel n'a admis un budget de la zone euro qu'à hauteur de quelques dixièmes de points du PIB, soit dix fois moins que proposé. Mais le climat créé a fait qu'au moment de la crise du Covid, pour toutes les raisons que j'ai rappelées, les choses ont pu réellement bouger dans le bon sens.

Il ne faut pas compter pour rien la manière dont Emmanuel Macron a su, à travers les élections européennes de 2019, « rebattre les cartes ».

Avec « *Renew Europe* » la coalition du PPE et du PSE, deux groupes au Parlement européen présidés par un Allemand, a cessé d'être majoritaire. Le « *Spitzenkandidat* » qui s'était imposé par la force de l'habitude, M. Manfred

Weber, a pu être écarté de la présidence de la Commission européenne au profit de Mme Ursula Von der Leyen (aujourd'hui contestée pour des raisons superficielles car le regroupement européen des commandes de vaccin avait un certain sens). Un nouvel attelage s'est donc installé à la tête de l'Europe. Mme Christine Lagarde à la tête de la BCE, M. Charles Michel comme président du Conseil Européen, M. Josep Borell comme Haut représentant pour la politique extérieure. Ajoutons la nomination de M. Thierry Breton à la Commission pour le marché intérieur et la politique industrielle.

Enfin Emmanuel Macron a su faire « pencher la balance » avant le conseil européen de juillet 2020, en s'appuyant sur le groupe des 9, en fait essentiellement sur l'Espagne et l'Italie, mais avec le concours de certains pays de l'Europe du Nord, comme la Belgique et l'Irlande.

Je terminerai par deux (ou trois) questions :

D'abord pour la France, quel est le bilan de sa politique européenne maintenue contre vents et marées depuis soixante ans ?

La dégradation de notre position relative en Europe est évidente. Et pas seulement à travers les chiffres du commerce extérieur. On peut dire que l'élection d'Emmanuel Macron en 2017 a peut-être été une ultime tentative de « sauver les meubles » ? Cette initiative, dans un premier temps non payée de retour, a trouvé un sens à travers la crise du Covid. Celle-ci, cependant, affaiblit les « points forts » de la France (aéronautique, tourisme, etc.). La crise actuelle nous donne-t-elle cependant les moyens de redresser la barre ? La question est ouverte. On peut aussi se poser la question de savoir si nous avons reconnu la Chine en 1964 pour nous claquemurer aujourd'hui vis-à-vis d'elle ? Que fait la France sur le marché chinois ? Et que peut-elle faire ?

La deuxième question concerne l'Allemagne :

Que veut-elle en définitive ? Grâce en partie à l'Europe elle a récupéré sa souveraineté et son unité. Depuis la réunification, elle a encore consolidé sa prépondérance économique. Que cherche-t-elle aujourd'hui en priorité ? Le *leadership* en Europe ? Mais à quel prix pour ses partenaires de la zone euro, particulièrement en Europe du Sud ? L'Europe représente pour l'Allemagne une sorte de « cocon protecteur ». Quel prix l'Allemagne est-elle prête à payer pour

maintenir ce cocon et éviter la dissociation de la zone euro qui lui a été et lui reste plus qu'utile : indispensable ?

La consolidation de son industrie dans la compétition mondiale résume-t-elle sa politique comme peut le faire croire l'accord Europe-Chine sur les investissements conclu par la Présidence allemande, au bénéfice principal de l'Allemagne devenu le premier client et le premier fournisseur de la Chine ?

L'Allemagne a par ailleurs besoin du gaz pour résoudre le problème énergétique qu'elle s'est créé elle-même, en décidant, en 2011, de sortir du nucléaire et de promouvoir des énergies alternatives intermittentes (éolien, solaire). Comment reprocher à l'Allemagne ses émissions de gaz carbonique dues à l'utilisation du charbon et du lignite, si on l'empêche d'utiliser du gaz deux fois moins polluant ? Et quel intérêt y-a-t-il encore à freiner *Nord Stream 2*³ dès lors que la dépendance créée l'est pour les deux parties ? L'Allemagne a ses problèmes. Mieux vaut l'aider à les résoudre quand cela ne se fait pas à notre détriment. Soyons pragmatiques !

Pour finir, quel sens le projet fédéral européen formulé au départ garde-t-il pour l'Allemagne ? Et pour nous ?

Peut-être y a-t-il une place pour une troisième question :

Quelle place pour l'Europe dans le monde du XXI^e siècle ?

À cette question n'y a-t-il pas des réponses pratiques à apporter, secteur par secteur et, par conséquent, à géométrie variable ?

D'éminents spécialistes vont éclairer notre lanterne.

- M. Blume nous décrira l'Allemagne à huit mois des élections législatives de septembre 2021 et la France vue d'Allemagne.

- M. Husson nous dira ce qu'il ajouterait à son livre *Paris-Berlin, la survie de l'Europe* un an après sa parution. Et surtout quel regard il porte sur l'Allemagne de 2021.

Je veux saisir cette occasion pour lui dire ma reconnaissance pour la précieuse contribution qu'il nous apporte sur l'Allemagne en tant que chercheur. J'ajoute qu'il a le droit d'avoir ses opinions politiques, que je ne connais d'ailleurs pas pour n'avoir pas abordé ce sujet avec l'ancien vice-chancelier des universités de Paris, qu'il a été il y a une dizaine d'années. En effet la fondation Res Publica est

³ Interrompu depuis fin 2019 après des sanctions américaines, le chantier du controversé gazoduc *Nord Stream 2* reliant la Russie et l'Allemagne a repris le 11 décembre 2020, malgré une récente mise en garde des États-Unis. (NDLR)

reconnue d'intérêt public. La liberté d'opinion y est la règle.

- M. Cayla, à la fin, apportera sa vision, qui n'est pas forcément la même et surtout un regard critique éclairé.

C'est cette libre confrontation des analyses qui fait l'intérêt des colloques de la Fondation Res Publica.

Enfin, je tenterai de remplacer au pied levé M. Wieder, correspondant du journal *Le Monde* à Berlin, qui n'a pas pu être parmi nous et vous prie de l'excuser.

Je me tourne vers M. Blume.

Willkommen, Herr Blume. Nous vous connaissons par vos écrits et nous sommes très curieux et intéressés de vous entendre.

GEORG BLUME

L'importance de l'influence des intellectuels français en l'Allemagne

Merci beaucoup, M. Chevènement.

Vous nous avez offert une rétrospective fascinante et exhaustive de l'histoire récente des relations franco-allemandes, des tentatives de Stresemann et de Briand jusqu'aux dernières nouvelles de Bruxelles et d'Ursula von der Leyen.

Je pensais, comme journaliste, pouvoir apporter quelques informations récentes... mais tout a été dit.

Beaucoup des questions que vous avez posées vont être débattues en Allemagne pendant la campagne électorale qui est devant nous. Privilégierons-nous les relations avec la France ou avec les États-Unis ? Le nouveau traité d'Aix-la-Chapelle restera-t-il aussi infécond que le traité de l'Élysée ou inspirera-t-il l'avenir politique de l'Allemagne ? Tout cela sera débattu lors de ces élections. Les partis favoris, la CDU-CSU et les Verts, ne sont pas clairs sur ces questions.

C'est pourquoi, comme le répète Jürgen Habermas, les intellectuels français doivent participer aux débats en Allemagne, avancer des propositions, nourrir le débat allemand de leurs essais et de leurs articles. Or cela se fait rarement. À l'exception de MM. Clément Beaune, Bruno Lemaire, Jean Pisani-Ferry, dont les positions sont connues en Allemagne, on n'entend pas de voix françaises. Un

intérêt a pourtant été suscité par le président Macron lors de son discours de la Sorbonne.

Comme vous le dites, les choses ont bougé. Mais l'attitude de M. Trump, et surtout l'échauffourée du Capitole à Washington le mois dernier, ont persuadé maints intellectuels et politiciens allemands que leur devoir était d'aider le nouveau président américain, M. Biden, et de sauver la démocratie... ce qui menace les avancées enregistrées ces douze derniers mois dans les relations entre la France et l'Allemagne. Nous, Allemands, sommes tentés de redevenir un « bon élève » transatlantique, d'autant que l'envahissement du Capitole nous a dramatiquement rappelé l'incendie du *Reichstag* de 1933. Ces images angoissantes d'une démocratie en danger pourraient bien balayer les récents progrès de la relation franco-allemande, ce qui rend d'autant plus nécessaire la diffusion d'un discours français en Allemagne.

C'est un appel que j'adresse depuis longtemps à mes amis français et surtout à vous, M. Chevènement. Lorsque, dans les années 1980, je manifestais dans la rue au nom du pacifisme allemand contre les missiles américains, je ne comprenais pas le ministre de la Défense français que vous étiez, qui défendait la dissuasion nucléaire ! Aujourd'hui, tous ces courants pacifistes et écologistes, naissants à cette époque, réunis depuis dans le parti des Verts, sont aux portes du pouvoir en Allemagne. Ces dernières années, entendant le discours de M. Macron à la Sorbonne, constatant les réalités politiques aux États-Unis, ils ont été tentés de se tourner vers la France comme ils ne l'avaient jamais fait auparavant, réalisant que leur seule stratégie, en matière de politique étrangère, est européenne et franco-allemande. En France les intellectuels devraient finalement prendre au sérieux ce courant politique vert, justement parce qu'il est de nouveau tenté par le transatlantisme. Il est du devoir des intellectuels et politiques français de prendre part aux discussions qui l'agitent, d'apporter une parole convaincante. Or les relations du parti vert allemand avec la France sont toujours très sous-développées, bien cachées par un Dany Cohn-Bendit omniprésent des deux côtés du Rhin depuis bien longtemps.

La désignation d'Armin Laschet comme président de la CDU est une très bonne nouvelle pour la France. C'est le plus francophone des politiciens que je connais dans ce parti. Lorsque je l'ai interviewé il y a environ dix-huit mois - il était alors ministre des relations culturelles franco-allemandes - il était le seul, à la CDU, à

déplorer que nous n'ayons pas pris au sérieux les propositions de M. Macron à la Sorbonne. Il plaidait pour que nous y soyons beaucoup plus accueillants. Aujourd'hui, il est le successeur probable de Mme Merkel, même si le candidat bavarois peut encore s'imposer. M. Laschet se situe dans la tradition d'Adenauer d'une politique tournée vers la France. Avec lui et un parti Vert tenté par une nouvelle politique européenne, la France aurait la chance d'avoir un gouvernement qui œuvrerait dans le sens du compromis historique du 18 mai dernier, lorsque Emmanuel Macron et Angela Merkel avaient présenté, lors d'une conférence de presse commune, l'accord auquel ils étaient parvenus sur un plan de relance européen. Plan qui est quand même un compromis keynésien, même s'il ne rompt pas vraiment avec le libéralisme.

C'est un espoir dont je vous fais part. La réalité de la politique allemande peut évoluer dans les mois à venir. La discussion sur le frein à la dette, que vous avez évoquée, le montre bien. Les propos de M. Helge Braun, le plus proche collaborateur de Mme Merkel à la Chancellerie (« le frein à la dette ne pourra pas être respecté dans les années à venir ») m'ont heureusement surpris. Je n'aurais pas osé penser qu'il serait celui qui proposerait la fin (ou la suspension) de ce frein de la dette.

Il est assez difficile de situer Mme Merkel. Lors des élections allemandes de 2017, *Le Monde*, dans un éditorial, posait la question de savoir si Mme Merkel prendrait finalement un tournant européen historique. Mais, le gouvernement tardant à se constituer, on pensait cette éventualité dépassée. Pourtant, ces quatre dernières années, Mme Merkel a signé le traité d'Aix-la-Chapelle et elle a offert le prix Charlemagne à M. Macron. Si ses discours restaient quelque peu sibyllins on sentait déjà qu'elle était en train de bouger. Ce n'est pas pour rien qu'elle est allée deux fois à Aix-la-Chapelle avec M. Macron. Ce tournant s'est accentué avec la crise du Covid qui lui a donné l'opportunité d'agir sans prendre en compte les réserves exprimées par le groupe parlementaire de la CDU au *Bundestag* où une mutualisation des dettes en Europe n'aurait sans doute jamais obtenu une majorité. Saisissant cette chance, elle a offert à l'Allemagne une autre politique, beaucoup plus solidaire avec l'Europe. Helge Braun a précisé le caractère tout à fait exceptionnel de cette mutualisation de la dette, liée à la crise du Covid. Mais, aujourd'hui, Mme Merkel veut prolonger cette politique et remettre en cause le frein à la dette allemande. C'est la porte ouverte pour une autre politique. En effet, tant que subsistera ce frein à la dette, qui a valeur constitutionnelle, il sera

très difficile pour un nouveau gouvernement à Berlin de mener vraiment une politique plus solidaire en Europe. Mme Merkel a mis le doigt sur ce point essentiel.

Ce que je sais de M. Laschet, qui n'a pas, pour l'instant, la carrure d'un chef, m'amène à penser qu'il situera son action dans la continuité de la politique récente de Mme Merkel. On peut donc espérer que la politique de Mme Merkel sera poursuivie après les élections.

Pourtant, certains éléments pourraient venir modifier cette perspective :

C'est d'abord la bonne santé de l'économie allemande en dépit de la crise sanitaire. Les exportations allemandes dans le monde ont encore beaucoup augmenté avant Noël. Ceci plaide pour le maintien du frein à la dette. Et on pourrait argumenter en Allemagne pour un retour aux clauses du traité que vous avez évoquées.

C'est aussi le tour nationaliste inquiétant qu'a pris la discussion sur les vaccins en Allemagne. Ursula von der Leyen est très critiquée parce que l'Allemagne n'est pas prioritaire en Europe pour recevoir les vaccins. La lecture des médias les plus progressistes révèle qu'il est douloureux pour les Allemands de partager les vaccins avec les autres pays de l'Union européenne, ce qui révèle la fragilité de leur « sentiment européen ».

Cela peut devenir un thème puissant dans la campagne électorale et faire avancer un courant plus conservateur dans la CDU, peut-être avec le candidat bavarois, Markus Söder.

Et cela montre bien que la question du projet européen de l'Allemagne (Quel pouvoir l'Allemagne cherche-t-elle à exercer en Europe ?) n'est pas tranchée. Les élites raisonnables ont compris que l'on ne pouvait que décider ensemble, et surtout avec la France. Au moment où nous étions touchés par la crise du Covid l'Amérique était absente. La France était le seul partenaire avec lequel on pouvait décider quelque chose. Jamais l'Allemagne ne s'est retrouvée aussi seule avec la France qu'en mai dernier, quand il s'est agi de décider ce plan de 750 milliards.

C'est à nous, des deux côtés du Rhin, de trouver le moyen de faire de cette décision un point de départ. Étrangement, c'est la crise du Covid qui nous offre ce point de départ positif.

Nous en sommes vraiment à ce point. C'est pourquoi il était si important que vous rappeliez le traité de l'Élysée de 1963, resté lettre morte à l'époque. Nous ne savons pas, à l'heure qu'il est, si le traité d'Aix-la-Chapelle et l'accord du 18 mai

subiront le même sort. Au moins ne sont-ils pas grevés par le présupposé transatlantique imposé à l'époque par le *Bundestag*, qui avait sonné le glas du traité de l'Élysée.

Nous devons nous battre pour que ce traité d'Aix-la-Chapelle et cet accord du 18 mai ne restent pas lettre morte. La bataille n'est pas perdue. Il faut mettre en marche un bataillon franco-allemand. L'enjeu le mérite ! Si le néolibéralisme ne peut pas être vaincu il peut quand même être affaibli.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Merci, M. Blume.

Je n'ai pas voulu dire que les choix libéraux qui ont été faits au niveau européen étaient des choix absurdes. Peut-être était-ce pour la France le prix à payer pour tourner une page avec l'Allemagne. Évidemment il eût mieux valu négocier.

Vous avez raison de souligner que l'élection de M. Biden va probablement nourrir des illusions en Allemagne - et peut-être en France - sur un changement durable de l'orientation politique principale des États-Unis. Les États-Unis se tournent de plus en plus vers l'Asie, vers la Chine, leur grand rival systémique et, d'une certaine manière, se détournent de l'Europe, considérant qu'elle a atteint un degré de maturité qui lui permet d'affronter seule ses difficultés. Cette orientation, qui a été prise par B. Obama et poursuivie par D. Trump, sera maintenue avec J. Biden.

Il serait souhaitable, si nous voulons préparer notre avenir dans de bonnes conditions, que des deux côtés du Rhin il y ait suffisamment d'intelligence, de sang-froid politique, de vision stratégique pour comprendre que nous en sommes au moment où le mot de communauté de destin (*schicksalsgemeinschaft*) prend tout son sens.

Mais je ne fais là qu'exprimer un souhait que vous avez-vous-même formulé à plusieurs reprises dans vos ouvrages et que vous venez de réitérer dans votre intervention dont je vous remercie.

Nous allons poursuivre le colloque en donnant la parole au professeur Husson qui a été l'initiateur et le pilote de ce colloque.

Une Allemagne « kantienne » : le refus du « leadership » et l'impossible pilotage par les règles

Merci beaucoup, Monsieur le président.

Je reprendrai la réflexion que j'ai esquissée dans mon livre *Paris-Berlin : la survie de l'Europe* en 2018 et jusqu'à sa publication à l'automne 2019. Même si nous avons l'impression que le Covid 19 a gelé un certain nombre de questions il faut noter des avancées qu'il va falloir évaluer. C'est d'autant plus important que nous arrivons à la fin de la « période Merkel ».

Il faut d'abord prendre acte du fait que Mme Merkel a sans doute eu plus de pouvoirs que bien des chanceliers allemands pour influencer la situation européenne. Malheureusement, comme je vais essayer de le résumer brièvement, nous devons déplorer une série d'occasions manquées.

À partir de là, il nous faudra nous interroger sur ce qui va se passer avec le successeur de Mme Merkel. M. Laschet ? M. Söder ? Peut-être aurons-nous une surprise : les Verts pourraient faire une percée, la CDU chutant considérablement. Je ne le crois pas parce qu'il y a des stabilités dans la politique allemande. Mais nous sommes à la merci de beaucoup d'imprévus dans les années qui viennent.

Il faut donc penser les questions fondamentales que la France et l'Allemagne peuvent - ou devraient - résoudre ensemble. Je tenterai d'en préciser les enjeux.

Pour finir, puisque le sujet de notre colloque est la contribution de l'Allemagne à la stabilité de l'Europe, j'essaierai de placer tout cela dans une perspective plus large. Vous avez évoqué les États-Unis et la Chine. Un certain nombre de questions géopolitiques se posent, mais aussi des défis, en particulier des défis industriels. L'une des idées que je développerai concerne le retard pris par l'Europe, par rapport aux États-Unis et à la Chine, en matière de révolution industrielle (la troisième ou la quatrième, comme on voudra).

Sans vouloir ternir le tableau ni prendre forcément le contre-pied de ce qui a été dit, je pense que les historiens auront un regard critique et sans doute mitigé sur le bilan européen de Mme Merkel.

Certes, comme cela a été dit, nous avons récemment enregistré des avancées. Malgré tout, je me permets de souligner que, lors des nombreuses crises européennes auxquelles nous avons assisté pendant les mandats de Mme Merkel, nous avons eu souvent le sentiment que - par tempérament ou pour ménager l'opinion allemande ? - la chancelière est toujours restée en arrière de la main. Cela rejoint la question de la prépondérance de l'Allemagne en Europe que nous nous posions tout à l'heure.

Quelques exemples :

Il est assez étonnant, tout le monde en convient, qu'après la crise financière de 2008 il ait fallu quasiment quatre ans pour que la chancelière Merkel commence véritablement à pousser les réponses européennes, avec le mécanisme européen de stabilité et avec le début d'un *quantitative easing* que Mario Draghi mènera d'ailleurs beaucoup plus loin que ce qu'avait pensé la société allemande. C'est quelque chose de tout à fait significatif.

Le deuxième exemple est celui de la sortie solitaire du nucléaire par l'Allemagne. « Solitaire » parce que le grand voisin français n'a été ni consulté ni même prévenu. Cette décision univoque va beaucoup plus loin que les compromis trouvés par les gouvernements Schröder sur le nucléaire et le panache énergétique en Allemagne. Mais surtout, ce faisant, Mme Merkel a rendu l'Europe beaucoup plus dépendante des approvisionnements énergétiques extérieurs. On se souvient des débats autour de *Nord Stream 2* et, pendant la période Trump, des menaces brandies par les États-Unis à l'encontre d'une Allemagne qui s'obstinerait à vouloir s'alimenter en matière énergétique auprès de la Russie. Le bilan énergétique de l'Allemagne révèle une production de CO₂ beaucoup plus importante qu'elle ne l'était au début de la période Merkel. Cela est dû au retour du charbon et du lignite pour pallier l'intermittence et les limites des énergies renouvelables. C'est l'exemple d'une décision unilatérale qui n'a pas été pensée dans une perspective franco-allemande ni dans une perspective européenne.

Autre exemple : le Brexit. Ce qui est très frappant c'est d'abord l'incapacité de Mme Merkel à comprendre les avertissements de David Cameron qui lui expliquait pourquoi, depuis l'adoption du traité de Lisbonne, l'opinion britannique était en train de se radicaliser. Ensuite, le Brexit a été voté, à la grande

surprise d'un certain nombre de partenaires européens de la Grande-Bretagne qui n'y croyaient pas. Les négociations ont duré très longtemps. Peut-être l'opinion britannique était-elle divisée. Mais fondamentalement, pendant ces trois ou quatre ans qui ont mené à un Brexit effectif, Mme Merkel, qui était potentiellement l'arbitre du débat, n'a jamais voulu arbitrer ! L'Allemagne était divisée entre deux courants : un courant que j'appellerai « punitif » qui voulait faire payer au peuple britannique cette volonté inouïe de sortir de l'Union européenne et surtout dissuader toute nouvelle sortie, d'où l'idée d'un Brexit très dur (d'ailleurs, Emmanuel Macron n'était pas loin de cette ligne-là), et un courant plus pragmatique qui prenait en compte l'importance du marché britannique pour les exportations européennes et en particulier pour les exportations allemandes. Ce qui a fait s'éterniser le débat c'est la manière dont Angela Merkel n'a pas voulu trancher entre ces deux options. En fait Mme Merkel ne tranche jamais entre des options différentes. Elle attend, pour prendre parti, de voir laquelle se dessine et devient la plus forte. Or c'est le sujet par excellence sur lequel les milieux économiques allemands étaient très divisés. Cette interminable négociation s'est donc terminée, si je me place du point de vue de ceux qui craignent pour l'intégrité européenne, par une grande victoire pour les Britanniques qui ont montré que, en s'obstinant, on obtenait la possibilité de sortir de l'Union européenne, ce qui n'est pas sans conséquences pour l'avenir de cette dernière et pour sa stabilité.

Je prendrai un dernier exemple que j'essaierai de décrire de la manière la plus neutre possible. À propos de la grande crise de l'Ukraine, on peut discuter sur la politique de la Russie. Arguant qu'il y a un cadre, à savoir les accords de Minsk, on peut se demander si la Russie a vraiment joué le jeu... Mais il y avait une position commune franco-allemande au départ et la France et l'Allemagne avaient la possibilité de reposer la question des relations avec la Russie. En effet, géopolitiquement parlant, l'Europe que nous voulons construire ne peut pas se faire dans une hostilité systématique à l'égard de la Russie. D'ailleurs les Allemands le savent bien puisqu'ils ont fait le choix de sortir du nucléaire et de devenir plus dépendants énergétiquement de la Russie.

On peut aussi parler des questions qui traînent et n'ont pas été résolues. On pourrait malheureusement multiplier les exemples. Je citerai la grande crise migratoire de 2015-2016. Mme Merkel, sentant que l'opinion allemande basculait, est passée du côté de ceux qui voulaient accueillir alors qu'auparavant elle avait été du côté de ceux qui voulaient maîtriser les flux migratoires. Là

encore, elle a pris une décision unilatérale, sommant ensuite les partenaires européens d'accueillir des contingents de migrants et réclamant un accord européen ! Comme cela n'a pas marché elle a trouvé en catastrophe un accord avec la Turquie pour éviter que la situation devienne encore plus immaîtrisable.

Nous sommes dans une situation extrêmement curieuse où, *de facto*, jamais un chancelier allemand, sauf, peut-être, Helmut Kohl au moment de la réunification et de l'élaboration du traité de Maastricht, n'avait disposé d'une telle influence potentielle sur l'ensemble des problématiques européennes. Et, paradoxalement, jamais un chancelier allemand n'aura accumulé une telle série d'occasions manquées. Je ne crois pas que le progrès sur le plan de relance européenne suffise à rééquilibrer le bilan de Mme Merkel, d'autant que les discussions sur ce sujet, très âpres, ne sont pas complètement terminées.

Je vais arrêter là le bilan et la critique parce que je crois que nous devons maintenant nous tourner vers l'avenir.

Mme Merkel va probablement passer la main à quelqu'un de son parti (la CDU) ou du parti-frère bavarois (la CSU). Vraisemblablement le prochain chancelier sera soit Armin Laschet soit Markus Söder. M. Blume semble croire davantage aux chances d'Armin Laschet. Il a peut-être raison. Pour l'instant je constate que Markus Söder reste plus populaire dans l'opinion. Mais, restons prudents, il faut attendre de voir.

Que fera ce chancelier pour l'Union européenne ?

Que peut attendre la France ?

Y aura-t-il une continuité dans l'hésitation allemande, dans le refus du *leadership*, ou, au contraire, une rupture, une volonté de relance ?

Telles sont les questions qui se posent.

Je voudrais insister sur un point qui me semble très important pour clarifier nombre de débats français sur les relations franco-allemandes. Depuis la réunification on se pose la question d'une éventuelle volonté de puissance allemande, du poids allemand dans les institutions européennes. Indéniablement, l'Allemagne réunifiée a plus de poids. Le traité de Nice, le traité de Lisbonne, ont accru la représentation de l'Allemagne dans les institutions européennes. Les présidents français, Jacques Chirac puis Nicolas Sarkozy, y ont consenti. Je veux insister sur ce qui est selon moi à la racine du malentendu franco-allemand actuel qu'Emmanuel Macron a essayé de lever avec un succès mitigé. Au fond – je ne

pense pas que M. Blume me contredira – depuis 1945, pour des raisons évidentes, l'Allemagne (la RFA puis l'Allemagne réunifiée) s'est méfiée de la notion de *leadership* allemand en Europe. La vieille Allemagne de l'Ouest a tout fait pour se fondre dans un ensemble européen et l'Allemagne réunifiée, jouant le jeu de l'Union européenne, a accepté le traité de Maastricht, montrant qu'elle n'était pas une puissance hégémonique en Europe et qu'elle voulait exercer son influence par le truchement des institutions européennes.

Je dirai, d'une formule un peu lapidaire par rapport à ce que je développe dans mon livre, que, de 1870-1945, les Allemands, fascinés par Hegel, par le rôle de l'État, avaient vécu une tentation impériale (qui fut même criminelle pendant les années 1933-1945). Puis ils ont abandonné Hegel pour revenir à Kant : l'important c'est la règle, c'est la norme qui doit être partagée. Ce qui fait à la fois la force et la faiblesse de la construction de l'Union européenne depuis les années 1990, depuis qu'on est passé à des stades d'intégration fédérale plus poussée, c'est que si les Allemands ont pris acte de leur prépondérance en Europe ils n'ont pas voulu l'exercer comme une hégémonie, souhaitant que tous les Européens partagent les mêmes règles, les mêmes normes. C'est ce qu'on appelle l'ordolibéralisme.

Il en est de même pour la monnaie européenne. L'appartenance à la zone euro consiste à adhérer à des règles communes contraignantes. Jean-Pierre Chevènement évoquait la réaction d'un homme politique allemand convaincu que le « *Schwarze Null* » (la règle du zéro déficit) est « bon en soi » ! Comment nos voisins pourraient-ils ne pas adhérer à quelque chose qui est « bon en soi » ? s'étonnait-il.

Plusieurs réflexions découlent de là :

D'abord on est en droit de critiquer les dirigeants français successifs qui n'ont pas pris cette approche suffisamment au sérieux. « Il y a les traités européens et il y a la pratique », disait Jacques Chirac qui, sur ce point, s'entendait bien avec Gerhard Schröder. C'est à ce moment que l'Allemagne avait enfreint les règles de déficit de Maastricht. Ces deux grands politiques, qui rivalisaient de ruse mais finissaient toujours par s'entendre, ont joué avec ces règles, dans certaines limites pour Schröder. Nous ne prenons pas assez au sérieux le fait que la France, en signant les traités de Maastricht, de Nice, de Lisbonne, a accepté que soit transféré au niveau européen le système allemand de gouvernement par la norme. Je

comprends souvent l'agacement de nos amis allemands quand ils nous reprochent, à juste titre, de ne pas respecter les règles.

Le gouvernement par la norme fonctionne-t-il en situation de crise ? Cette question explique l'insistance française pour instaurer un vrai *leadership* européen, si possible franco-allemand. Mme Merkel n'avait pas dérogé au respect de la norme lors de la crise de 2008 ni dans des crises ultérieures, même sur le Brexit : les Britanniques ont choisi de sortir de l'Union européenne mais les traités prévoient des procédures de sortie (par exemple l'article 50) qui doivent être respectées ! Et si la négociation doit durer, elle durera ! C'est le grand défi qui se pose à l'Allemagne depuis la grande crise financière de 2008 : Peut-on se contenter, en situation de crise, du gouvernement par la règle, par la norme ? Les Allemands, qui se sont éloignés de Hegel et de Carl Schmitt, ne veulent plus avoir recours à l'arbitraire et à la notion de souveraineté de l'État telle que ces philosophes l'avaient exprimée. On voit bien le dilemme. À partir de là les Allemands essaient d'établir un consensus autour d'une évolution lente de la norme. Si on fait évoluer la pratique elle ne doit pas s'éloigner des principes.

Ce sera le défi du successeur de Mme Merkel. C'est un vrai défi pour l'Europe et c'est le défi des relations franco-allemandes face aux situations de crise financière, migratoire..., face au risque d'une nouvelle sortie d'un pays de l'Union européenne.

M. Blume faisait allusion aux tensions politiques internes aux États-Unis. On peut imaginer demain de fortes tensions politiques en Asie si, par exemple, la pression de la Chine sur Taïwan devenait trop forte. Comment l'Union européenne réagirait-elle à cela ? En situation de crise la norme ne suffit plus.

Mais alors comment faire ? La tendance française est de dire que la politique est là pour ça et que, au besoin, en situation exceptionnelle, on s'affranchit des règles. « Mais on ne peut pas s'affranchir des règles, c'est dangereux ! », rétorqueront les Allemands.

Je crois que nous touchons là un point extrêmement important qu'il va falloir clarifier.

En entrant dans le XXI^e siècle, nous sommes entrés non seulement dans une série de crises, même si la crise du coronavirus a quelque chose de systémique pour l'Europe et pour le monde, mais, plus largement, dans une série de défis fondamentaux qui éprouveront la capacité des institutions européennes actuelles

à s'adapter à ce monde. Les défis technologiques énormes que nous lancent les États-Unis et la Chine, mais aussi, demain, l'Inde, le basculement du pouvoir économique vers la zone Asie-Pacifique relèvent de mouvements structurels très profonds dont nous sentons bien qu'ils pourraient aboutir au déclassement définitif de l'Union européenne. Tel est l'enjeu qui est devant nous.

En matière géopolitique, il y a beaucoup plus de continuités que de ruptures d'Obama à Trump et de Trump à Biden, observait Jean-Pierre Chevènement. Nous allons nous en rendre compte.

Mais pourquoi l'Union européenne a-t-elle dépensé autant d'énergie à critiquer Trump, qui ne faisait qu'accompagner et poursuivre le mouvement de désintérêt vis-à-vis de l'Europe, alors que cette évolution lui donnait une occasion extraordinaire de revenir à « l'Europe européenne » telle que l'avait imaginée le général de Gaulle, à l'idée d'une autonomie stratégique européenne ! Nous avons vu de timides tentatives. La France essaye de taxer les GAFAM. On perçoit l'ébauche d'une volonté d'avoir une attitude commune vis-à-vis de la Chine : moins protégés par les États-Unis, nous essayons de ne pas devenir pour autant dépendants de l'autre géant mondial. On sent bien que quelque chose monte...

Ce défi va très loin. Nous devons prendre conscience des grands enjeux de ce que l'on peut appeler la troisième ou la quatrième révolution industrielle : l'investissement dans les nouvelles technologies, le basculement lié au *Big data*, à la digitalisation de toutes les économies, la nouvelle économie industrielle où la fabrication des produits inclut une forte portion de services, la révolution des nanotechnologies, des biotechnologies etc.

Nous serons tous d'accord pour dire que les réalisations européennes ne sont pas à la hauteur des défis internationaux. Bien sûr, le plan de relance préconise d'investir dans ces nouveaux secteurs. Bien sûr, la France, l'Allemagne et leurs voisins européens essaient d'être présents dans l'innovation en matière environnementale... Mais cela suffira-t-il à faire surgir de grands champions européens dans ces domaines ?

Le voulons-nous vraiment ? Allons-nous maintenir des règles de la concurrence dictées par l'ordolibéralisme allemand à une autre époque, avec une autre référence économique ? Nous contenterons-nous de taxer les GAFAM sans nous demander pourquoi l'Europe est incapable de produire des géants numériques du même acabit ? Voulons-nous vraiment acquérir une souveraineté numérique européenne ? Sur ces défis absolument gigantesques nous tâtonnons. L'Allemagne elle-même est très mal à l'aise. Son intérêt la pousse à trouver sans

tarder des arrangements avec la Chine alors que l'intérêt de l'Union européenne est de développer une stratégie globale cohérente vis-à-vis de la Chine comme partenaire commercial, comme rival géopolitique. Quelles sont nos positions sur les nouvelles routes de la soie ? Quelles seraient nos positions face à une crise majeure en Asie du Sud-Est, à Taïwan ou ailleurs ?

En conclusion, je dirai que l'Allemagne a instauré une forme de stabilité européenne au risque de l'immobilisme. Or, ce dont l'Union européenne a besoin, ce dont la France a besoin si elle continue à s'investir autant dans l'Union européenne, c'est que cette Union européenne redevienne synonyme de mouvement, d'initiative, d'investissements massifs. Avons-nous renoncé à l'ambition de la construction européenne des années 1950-1960 ou encore des années 1980 : faire en sorte que les nations qui constituent l'Europe pèsent dans le monde ?

L'Union européenne semble être devenue une entité très difficile à gouverner, à piloter. Alors que la Grande-Bretagne a pu fabriquer et acquérir des vaccins très vite, l'initiative commune de l'Union européenne secrète beaucoup de lenteurs.

Si l'on continue à prendre au sérieux l'Union européenne, si, comme le gouvernement français actuel, on continue à penser qu'il n'y a d'avenir pour la France qu'au sein de l'Union européenne, en partenariat étroit avec l'Allemagne, alors il va falloir réviser complètement notre politique, surtout avec un nouveau chancelier allemand. L'arrivée d'un nouveau gouvernant est l'occasion de tout remettre à plat.

Je vous remercie.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Merci, Édouard Husson de cet exposé que, pour ma part, j'ai trouvé extrêmement fin psychologiquement parce qu'il tient compte de cette conception allemande de la primauté de la norme et de cette idée française qu'en politique on se retrouve toujours et que la décision dépend de la situation. Ce sont deux approches psychologiques assez différentes qu'il faut faire converger.

Édouard Husson a posé une juste question sur les dix-sept ans au pouvoir de Mme Merkel. Ne se sont-ils pas traduits au niveau européen par un certain immobilisme (au niveau allemand c'est probablement différent) ? Nous avons perdu du temps. Nous nous sommes enlisés dans une politique déflationniste, en tout cas manquant d'ambition.

En même temps, par rapport aux enjeux de la nouvelle révolution industrielle que M. Husson a décrits, on se rend bien compte qu'une nouvelle donne est nécessaire qui implique une discussion politique, non pas pour une réaction ponctuelle mais pour une vision organisée sur le long terme. Par exemple, nous manquons de circuits imprimés, de puces électroniques. Il est quand même tout à fait frappant de voir que les industries automobiles européennes sont à l'arrêt parce qu'elles manquent de composants électroniques ! Cette aberration illustre un grave défaut dans la manière dont l'Europe a pensé son avenir.

Il est nécessaire d'identifier les enjeux dans trois ou quatre domaines. C'est là que l'idée de nation, comme brique de base de la construction européenne reprend son sens. C'est en effet au niveau de la nation que l'on prend conscience de ces exigences, de ces défis. On peut imaginer que l'Europe à 27 continue mais que, peut-être, sur des dossiers distincts, les choses peuvent être changeantes selon les domaines. Un rapprochement s'opère entre les grandes nations mais aussi celles qui ont un esprit d'initiative propre à faire progresser des réponses adaptées aux défis du XXI^e siècle.

Si nous voulons réellement exister comme tiers-acteur face aux États-Unis et à la Chine nous devons faire preuve d'imagination, d'initiative, pour mettre en mouvement des politiques à géométrie variable qui répondront à la question de manière dynamique, et non de manière ronronnante comme cela risque d'être le cas si nous en restons à la conception de la prévalence de la norme, source de débats interminables. On voit bien que la construction européenne est assortie d'un certain coefficient de lenteur. Ne faut-il pas imaginer une formule qui suscite la vitesse ?

Je me tourne maintenant vers M. Cayla qui va nous exposer librement sa manière de voir les choses.

L'Allemagne confrontée à la divergence industrielle européenne ?

Merci, M. Chevènement, de m'avoir invité.

Édouard Husson a dit très justement que la domination allemande se fait un peu « à reculons ». Je voudrais rendre hommage à Coralie Delaume⁴, avec laquelle j'ai co-écrit plusieurs livres. Dans *Le couple franco-allemand n'existe pas*⁵, un livre sur l'Union européenne et les relations franco-allemandes, elle avançait ce concept d'hégémon réticent. Sa brillante analyse partait du fait que l'Allemagne était dominante sans vraiment l'avoir cherché, en raison de changements structurels survenus à partir des années 1980 qui ont vu le tournant néolibéral de l'Union européenne, ce que Jean-Pierre Chevènement a rappelé.

Ce tournant est d'abord économique. Cela va me permettre une transition vers mon propos d'économiste pour essayer de comprendre la domination allemande, une domination qui, en quelque sorte, lui tombe dessus et qu'elle ne veut pas. En effet, l'Allemagne ne s'est pas reconstruite après-guerre sur une volonté hégémonique.

Cette absence de volonté de dominer l'Europe alors qu'elle la domine de fait, par son économie, crée des problèmes.

Concrètement, l'Union européenne souffre aujourd'hui d'un phénomène de divergence économique et industrielle.

Cette divergence a été masquée pendant un certain temps par la forte croissance des pays d'Europe du Sud après leur entrée dans l'euro. Tout le monde en a déduit que l'entrée dans l'euro faisait converger les économies. En effet, au début des

⁴ La Fondation Res Publica est reconnaissante à Coralie Delaume, décédée en décembre 2020, de son précieux apport à ses travaux. Bloggeuse, journaliste et essayiste, elle a participé à plusieurs colloques organisés par la Fondation Res Publica et était membre de son Conseil scientifique. (NDLR)

⁵ Voir la note de lecture du livre de Coralie Delaume *Le couple franco-allemand n'existe pas. Comment l'Europe est devenue allemande et pourquoi ça ne durera pas* (Michalon, 2018), par Marie-Françoise Bechtel, vice-présidente de la Fondation Res Publica. (NDLR)

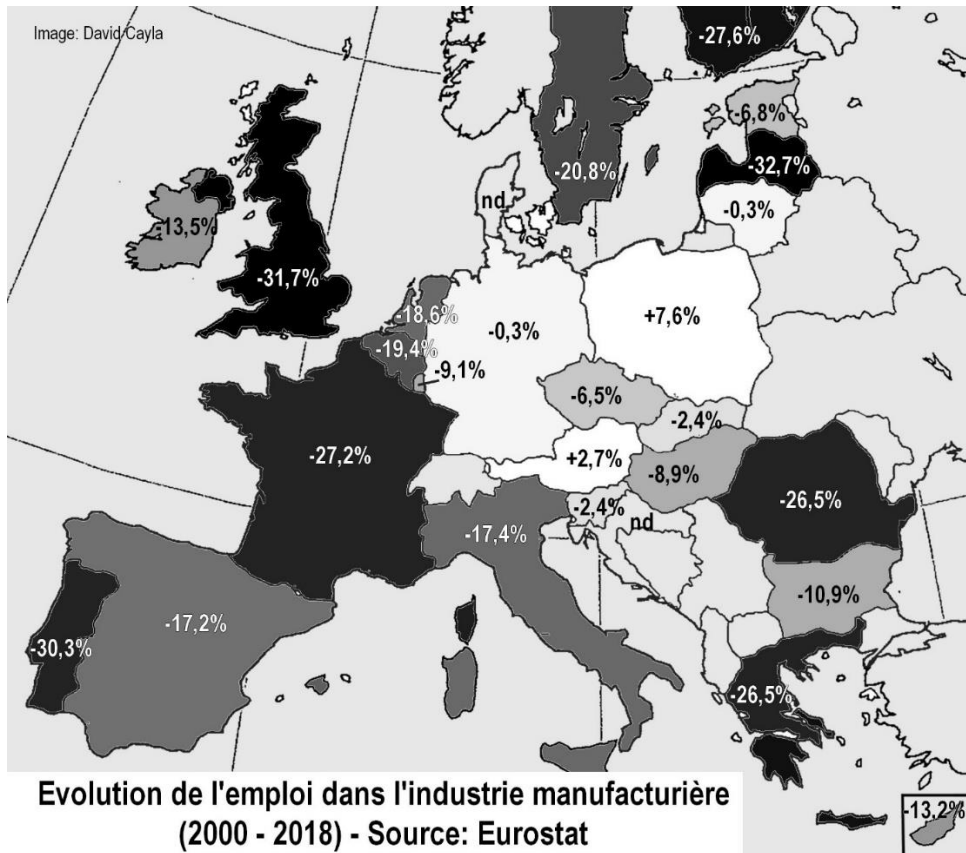
années 2000, les premiers bénéficiaires de l'euro ont été les pays d'Europe du Sud qui ont connu une baisse importante de leurs taux d'intérêt.

Néanmoins, à partir de la crise de 2008, et surtout à partir de 2011 avec la crise de la zone euro, cet avantage s'est tourné en désavantage. La crise de l'euro a mis fin au financement des économies d'Europe du Sud par les économies du Centre, notamment par l'Allemagne. Après une période de faibles taux d'intérêt, on a vu apparaître une période de taux d'intérêt tellement élevés que les États étaient en situation de cessation de paiement. Ils ne pouvaient plus se refinancer sur les marchés financiers. D'où la crise. D'où l'aide européenne.

Je tenterai d'expliquer le phénomène de divergence qui met aujourd'hui l'Allemagne au cœur de l'Europe.

La carte ci-dessous représente l'évolution de l'emploi industriel dans l'industrie manufacturière en Europe de 2000 à 2018. Ces chiffres officiels d'Eurostat révèlent, à part en Pologne et en Autriche, une baisse de l'emploi industriel liée à l'amélioration de la productivité du travail. Dans l'industrie, la mécanisation et l'automatisation permettent d'augmenter la production avec moins d'emplois.

Je m'attarderai sur l'ampleur et la localisation géographique de la baisse des emplois.



En 18 ans, la France, le Royaume-Uni, le Portugal, la Finlande, la Grèce, la Roumanie ont perdu beaucoup d’emplois industriels tandis que l’Allemagne en perdait très peu. L’euro ne peut expliquer ces évolutions car l’appartenance ou non à la zone euro n’influe pas sur cette dynamique. L’évolution de l’emploi industriel est à peu près similaire au Royaume-Uni et en France. De même, l’évolution de la Slovaquie (dans l’euro) est similaire à celle de la République tchèque (hors zone euro). Constat identique quand on compare la Finlande et la Suède.

En réalité l’explication est géographique.

La théorie économique met en évidence le rôle primordial des facteurs de production territoriaux dans la performance des activités industrielles. Infrastructures, institutions, proximité avec un pôle industriel favorisent la rentabilité des investissements et la localisation des implantations d’usines. Les

pays anciennement industrialisés, comme l'Allemagne, très industrialisée, les régions proches des quatre plus grands ports de la Mer du Nord que sont Rotterdam, Amsterdam, Anvers et Hambourg, répartis sur une bande côtière de 500 km, sont liés à de grands fleuves (le Rhin, le Danube, la Meuse, l'Escaut) qui pénètrent en profondeur dans le territoire européen mais ne touchent pas des pays comme l'Espagne ou l'Italie. Ces facteurs de production territoriaux engendrent des effets d'agglomération : les entreprises industrielles ont tendance à s'implanter là où existent déjà des sous-traitants, des infrastructures, un marché du travail ouvrier, des techniciens, une main d'œuvre qualifiée. Tout cela se trouve autour de l'Allemagne.

On peut voir que les effets de la proximité allemande ne sont pas similaires à l'Ouest et à l'Est.

Les élargissements européens de 2004 et 2007 (surtout 2004) qui intègrent des pays à très bas coût de main d'œuvre vont, pour des raisons de proximité mais aussi de culture, profiter essentiellement à l'Allemagne. L'industrie allemande va se réorganiser après la réunification pour utiliser cet *Hinterland*, ces pays proches mais différents (avec des institutions différentes, des coûts salariaux différents), pour développer la sous-traitance et baisser les coûts. Les composants qui nécessitent beaucoup de main d'œuvre sont produits dans ces pays tandis que les tâches hautement technologiques et l'assemblage sous le label *Made in Germany*, se font en Allemagne.

Les effets des mécanismes d'unification européens apparaissent sur cette carte. L'unification des règles (si importantes pour les Allemands) n'a pas entraîné une unification des trajectoires. Les régions les plus avantagées se sont renforcées et les régions les plus désavantagées se sont progressivement désindustrialisées.

L'Europe a connu un phénomène de division du travail : les pays à faibles coûts salariaux avantagés par les infrastructures et la proximité à l'Allemagne se sont industrialisés tandis que d'autres se sont spécialisés dans les services ou le tourisme.

Tout cela a entraîné une divergence industrielle qui s'est ensuite traduite pour les pays désindustrialisés par une difficulté à exporter. L'Allemagne, au contraire, grâce à une stratégie mercantiliste rendue possible dans les années 2000 par la baisse du coût du travail et les phénomènes d'agglomération industrielle dont elle profite, a développé ses exportations. Or, un pays qui dégage une balance commerciale excédentaire accumule de l'épargne, des capacités de financement,

alors que les pays qui se désindustrialisent, n'arrivant plus à exporter, accumulent des déficits.

Dans les années 2000, pendant la période de croissance très forte de l'Europe du Sud, on n'a pas vu que cette croissance se faisait sur fond de déséquilibre.

Outre l'Europe du Sud ce sont aussi les pays périphériques, telle la Finlande, qui se désindustrialisent et commencent à avoir des difficultés à dégager des excédents, et pourraient donc à terme dépendre de plus en plus des pays d'Europe du Centre, dont l'Allemagne est le cœur, pour financer leur besoin de financement. Ces capitaux pouvaient financer des États, comme en Grèce, mais aussi la bulle immobilière (en Espagne ou en Irlande) et bien sûr les entreprises. En effet, lorsque les taux d'intérêt baissent, toutes sortes d'acteurs veulent en profiter (États, entreprises, acteurs immobiliers etc.). C'est ainsi que s'est créée une « bulle » qui a été rompue au moment de la crise de l'euro. Les pays du Centre ont cessé de financer les pays du Sud, d'où une crise extrêmement brutale due à l'incapacité de ces pays à se financer.

À cette crise s'ajoute la crise du coronavirus. Un article de Marie Charel paru dans *Le Monde* récemment montre que la crise du coronavirus a renforcé les déséquilibres structurels de l'Union européenne, non seulement parce qu'elle a impacté fortement les pays d'Europe du Sud (Italie, Espagne) mais aussi parce que ses conséquences économiques sont bien plus dévastatrices pour les pays sous-industrialisés, notamment ceux qui n'avaient eu d'autre choix que de se spécialiser dans le tourisme⁶.

Il s'ensuit un problème de fond de dynamique européenne. Des pays unis par les traités européens divergent économiquement au point d'être déchirés par des incompatibilités d'intérêts et des contradictions politiques.

Comment articuler cette divergence économique avec un projet européen fondé sur la convergence des normes et des politiques ?

La seule manière de sauver ce système est d'organiser une forme de divergence des moyens. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'acceptation par l'Allemagne de la mutualisation des dettes. En effet, l'équilibre européen, voire sa survie, sont menacés à terme par la crise du coronavirus qui s'ajoute à la crise de l'euro, elle-même produit d'une difficulté structurelle pour les pays d'Europe périphérique à s'industrialiser et à concurrencer l'Allemagne.

⁶ Marie Charel, « La pandémie de Covid-19 creuse le fossé en Europe, entre le Sud dépendant du tourisme et le Nord », *Le Monde*, 7 février 2021.

À ces considérations économiques s'ajoutent les questions géopolitiques dont Édouard Husson a parlé. L'attitude de l'Allemagne à l'égard de la Grèce en 2013-2014-2015, quand elle exhortait ses partenaires à imiter sa fermeté, apparaît beaucoup plus difficile à tenir à partir de 2016. Avec l'élection de D. Trump, avec le tournant chinois, les grandes puissances se font extrêmement réticentes à absorber les excédents allemands. La Chine, par exemple, organise autrement son économie et peut déjà produire ses propres machines-outils. De même, le Brexit tend à priver l'industrie allemande du marché britannique. Le problème est que le modèle allemand a besoin de débouchés. L'Allemagne est en quelque sorte dépendante de ses acheteurs. Il faut comprendre le tournant qui a été celui d'Angela Merkel par rapport à la mutualisation des dettes en 2020 dans le contexte d'une incapacité de l'Allemagne à trouver des débouchés alors que tous les marchés se ferment les uns après les autres à l'extérieur de l'Union européenne. Il ne reste plus que l'Europe du Sud ! La « tentation du grand large » de 2015 - l'Allemagne comptant sur les marchés américain et chinois en cas d'effondrement de la Grèce et de l'Italie - est remise en cause.

Le problème est que le modèle allemand n'est pas généralisable à l'ensemble des pays européens qui n'ont pas tous des excédents commerciaux. Cela en fait un modèle assez fragile. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne doit trouver des solutions.

L'une des solutions trouvée ces dernières années est la Banque centrale européenne. L'une des principales concessions de l'Allemagne est d'avoir accepté que les politiques fédérales européennes soient, de fait, organisées par la Banque centrale européenne, laissant peu de place à l'harmonisation européenne. Le pacte budgétaire européen, officiellement appelé traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), avait pour objectif un déficit zéro pour les pays de la zone euro. Mais, en réalité, cela ne fonctionne pas, encore moins depuis la crise du coronavirus. La seule politique fédérale économique mise en œuvre qui ait bien fonctionné est la politique de la Banque centrale européenne. Il s'agit d'une concession importante de la part de l'Allemagne qui, fidèle aux préceptes de l'ordolibéralisme, est très attachée à une monnaie forte, stable, qui ne doit pas être utilisée à des fins politiques.

Cependant, il a bien fallu trouver un moyen de sortir de la crise de l'euro. Ce moyen a été celui des politiques dites de *quantitative easing* : le rachat massif par

la Banque centrale européenne des titres de dette publique sur le marché secondaire des obligations. Cette politique a eu pour effet de faire baisser les taux d'intérêt longs de toutes les économies européennes. Aujourd'hui nous sommes dans une situation totalement exceptionnelle où les États empruntent à des taux négatifs, pas simplement à court terme, mais à dix ans. Les taux à dix ans pour l'Italie sont à + 0.5 % (- 0.25 % pour la France, - 0.5 % pour l'Allemagne). C'est très faible. Un taux d'intérêt négatif signifie concrètement que l'État rembourse ses emprunts à dix ans nominalement moins que ce qu'il a emprunté. C'est lié à la politique de la Banque centrale européenne qui assèche le marché des obligations, ce qui provoque la hausse des cours des obligations et, mécaniquement, la baisse des taux d'intérêt. Cette politique des faibles taux d'intérêt a pour but de relancer la machine économique.

Mais la politique monétaire unique nous contraint à appliquer ces choix dans tous les pays d'Europe quels que soient leurs véritables besoins. Or il se trouve que les besoins en termes de taux d'intérêt de l'Allemagne et de l'Italie ne sont pas les mêmes. L'Allemagne, un pays d'épargnants, gagnerait à avoir des taux d'intérêt supérieurs à ceux de l'Italie, qui pour sa part a besoin d'investir. Or, dans la zone euro, on ne peut appliquer des taux d'intérêt différents d'un pays à l'autre. Les phénomènes de divergence ne peuvent donc pas être gérés par une politique unique.

Une politique adaptée eût consisté à avoir une monnaie différente au Sud et au Nord pour relancer l'investissement là où la croissance est faible et permettre de rémunérer l'épargne là où elle abonde. L'Allemagne est donc obligée de faire un certain nombre de concessions pour faire survivre son modèle économique, un modèle exportateur qui a besoin de débouchés. Les débouchés à l'extérieur de l'Union européenne étant en train de se tarir elle cherche à sauver les pays d'Europe du Sud et périphérique en permettant la mutualisation des dettes, ce qui autorise une politique monétaire beaucoup plus accommodante pour les emprunteurs.

Néanmoins, cette logique ne résout pas le fond du problème : la divergence économique. Elle ne résout pas le fait que l'industrie a toujours intérêt à s'implanter en Bavière ou près de Hambourg plutôt qu'au Portugal ou en Grèce.

Il est un dernier domaine où l'Europe est totalement absente, c'est la politique industrielle. C'est le point fondamental du dysfonctionnement de l'Union européenne : on ne peut pas organiser l'ensemble de l'économie européenne,

l'ensemble de l'industrie, à partir des seules lois du marché et de la libre circulation du capital. Si on laisse le capital circuler librement il se concentre là où il est efficace et, en se concentrant, il assèche les autres pays. Il va par ailleurs attirer la main d'œuvre. Aujourd'hui la main d'œuvre qualifiée (ingénieurs, etc.) quitte les pays d'Europe du Sud pour s'installer en Allemagne : le solde migratoire allemand est extraordinairement élevé (+ 4 millions de personnes depuis 2012). Cela assèche les compétences des autres pays.

Manque de politique industrielle, manque de stratégie... on a l'impression que l'Europe c'est *Business as usual*. On ne veut pas voir les dysfonctionnements graves qui expliquent les divergences et on laisse la machine tourner en espérant que tout va se rééquilibrer spontanément, ce qui est évidemment impossible. Je crains que les contradictions ne deviennent très fortes dans les années qui viennent. Il va falloir trouver de véritables réponses à cela.

Je vous remercie.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Intervention finale

Merci, M. Cayla, pour cet exposé très intéressant qui va nous permettre de progresser encore dans notre réflexion.

J'ai prévu d'intervenir maintenant sur les aspects internationaux pour remplacer M. Wieder qui n'a pu être des nôtres. Les vues que je pourrai exprimer complètent celles qui ont été énoncées tour à tour par M. Husson et M. Cayla, étant donné que l'éclairage donné par M. Blume peut permettre de définir quelques chemins de progrès communs entre l'Allemagne et ses voisins en difficulté que M. Cayla vient de décrire.

Un élément a pesé lourd dans la réorientation de la politique allemande et européenne en juillet 2020 : c'est le nouveau contexte international issu de l'accession de Donald Trump à la présidence des États-Unis en 2016, de la montée en puissance de la Chine, depuis longtemps déjà perceptible, et du clair affichage

de ses objectifs d'indépendance technologique (« *Made in China 2025* »). Enfin le raidissement des relations sino-américaines depuis 2017, jette une ombre sur le libre-échange dont a profité le modèle économique allemand fondé sur le développement des exportations.

La mondialisation engagée à la fin des années 1970 par les dirigeants américains après Nixon et Kissinger, dès 1972-1973, puis par toute la succession des présidents américains jusqu'à Obama, et par les dirigeants chinois, à commencer par Deng Xiaoping (1979), a obéi à plusieurs ordres de considérations : la volonté de la Chine de se moderniser et de sortir de son isolement, l'ouverture du marché chinois aux multinationales américaines, qui y trouvent des ressources de main d'œuvre à bas coût et d'immenses débouchés potentiels, et le calcul stratégique de l'Administration américaine visant à sortir du borbier vietnamien et à isoler l'URSS dans la dernière phase de la guerre froide. La mondialisation avait donc des fondements objectifs.

Ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui, au contraire. La croissance exponentielle du PIB chinois et le déséquilibre croissant de la balance commerciale des États-Unis (350 milliards de dollars de déficit en 2017) ont été le résultat de ce choix en faveur de la mondialisation.

Il faut ajouter dans la liste des objectifs poursuivis l'espoir d'une progressive libéralisation de la Chine (économie de marché, adhésion de la Chine à l'OMC en 2001) et l'espoir de démocratisation interne. Ces espoirs ont été déçus. Déjà sous B. Obama, le « pivotement » de la politique étrangère des États-Unis vers l'Asie est proclamé mais il faut attendre D. Trump pour que des mesures concrètes interviennent : taxation des importations, gel des transferts de technologies, etc.

On a vu aussi apparaître un contentieux germano-américain que nous avons été les premiers à signaler, dès 2017, dans un colloque de la Fondation Res Publica⁷. Il est fondé à la fois sur l'excédent allemand de 50 milliards d'euros par an vis-à-vis des États-Unis et sur un effort de défense allemand jugé insuffisant par les Américains, déjà du temps de B. Obama mais ouvertement sous D. Trump qui a ordonné le retrait d'Allemagne de 12.000 GI. Cette décision vient d'être gelée par la nouvelle Administration de Joseph Biden. Qu'en sera-t-il à l'avenir ? En effet,

⁷ « *L'avenir des relations germano-américaines* », colloque organisé par la Fondation Res Publica le 18 septembre 2017. (NDLR)

le projet était de positionner 9000 soldats américains en Pologne, contrairement aux engagements pris au sortir de la Guerre froide.

Les priorités de l'administration Biden, notamment la priorité accordée à la volonté d'enrayer la montée de la Chine, seront maintenues (nous consacrerons notre prochain colloque à cette question). En politique intérieure, les démocrates tiendront compte de l'expérience récente et se soucieront davantage des classes moyennes américaines, en particulier la classe ouvrière américaine qui avait beaucoup souffert.

Néanmoins, l'Administration Biden est porteuse de nouvelles orientations : réintégration de l'accord de Paris sur le climat et du JCPOA (accord de dénucléarisation de l'Iran). À quelles conditions ? La levée des sanctions ? On n'en sait rien encore... C'est en tout cas une orientation qui semble quand même prometteuse (je rappelle que M. Robert Malley, nouvel envoyé spécial américain pour l'Iran était intervenu dans un colloque que nous avons organisé en mars 2003⁸ avant même la création de la Fondation Res Publica. Il était alors conseiller de Bill Clinton pour les affaires du Proche-Orient).

J'observe par ailleurs que la prolongation de 5 ans du traité « *New Start* » avec la Russie sur les forces nucléaires intermédiaires - qui avait été décidée sous l'administration Trump - va dans le sens d'une certaine détente des relations internationales.

Pour anticiper correctement l'évolution de la politique allemande, il faut comprendre la situation de l'Allemagne en dynamique :

L'Allemagne est devenue le second atelier industriel du monde, à égalité avec les États-Unis (1 200 à 1 300 milliards de dollars d'exportation par an), mais loin derrière la Chine, premier atelier industriel du monde (environ 2 000 milliards de dollars d'exportations par an). Il faut avoir en tête ces chiffres pour prendre la

⁸ « *Les États-Unis et le reste du monde* ». Lors de ce colloque organisé au Sénat le 1er mars 2003, avec la collaboration de Jean-Yves Autexier et de Régis Debray, étaient intervenus Jean-Paul Fitoussi, Immanuel Wallerstein, Emmanuel Todd, Ignacio Ramonet, Sami Naïr, Jean-François Poncet, Georges Corm, François Bujon de l'Estang, Pascal Boniface, Zheng Ruoling, Robert Malley, Francis Wurtz, Schlomo Ben Ami, Fausto Bertinotti, Alain Dejammet, Claus Leggewie, Fernando Moran, Youri Roubinski et Hubert Védrine.

mesure de la compétition pour les débouchés entre les trois grands « ateliers industriels du monde ».

Les débouchés de l'Allemagne hors Union européenne vont croissant, ils sont passés de 35 % en 2001 à 42,5 % en 2017 (au prorata des exportations totales de l'Allemagne). La Chine et les États-Unis se disputent la première place dans les exportations allemandes (environ 100 milliards de dollars), avec un avantage pour la Chine.

Il n'en reste pas moins que le marché européen, même s'il est passé de 66 % à 57 % des exportations allemandes de 2001 à 2017, reste et restera le débouché essentiel et indispensable de l'industrie allemande, dans un contexte mondial perturbé par la montée de tendances protectionnistes.

Concernant les échanges franco-allemands, l'Allemagne exporte pour 90 milliards d'euros vers la France tandis que les exportations françaises sont notablement plus basses puisque nous enregistrons sur l'Allemagne un déficit annuel d'environ 20 milliards d'euros si l'on en croit les statistiques françaises, 40 milliards si on prend pour base les statistiques allemandes... Il y a là un mystère que mes conversations avec plusieurs responsables de la direction générale du Trésor ne m'ont pas permis d'élucider... mais je me promets bien de creuser cette question.

La Chine reste un acteur incontournable pour l'Allemagne comme pour l'Europe.

L'accord avec la Chine en matière d'investissements, passé en décembre 2020 sous présidence allemande du Conseil européen favorisera peut-être les capitaux allemands qui pourront s'investir dans la voiture électrique, le transport aérien, les services financiers et numériques, les télécommunications, avec cependant, pour ce dernier secteur, le maintien de l'obligation de passer par des « coentreprises ».

En retour, les Chinois seront certainement intéressés par l'ouverture du secteur des énergies renouvelables en Europe pour leurs capitaux. En même temps des mécanismes ont été mis sur pied garantissant la transparence en matière d'aides publiques (c'était une revendication européenne). Et les clauses prévoyant des transferts obligatoires de technologies vers la Chine ont été interdites.

Avec le traité commercial (RCPE) conclu par Pékin en novembre 2020 avec les pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est et englobant l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la Chine devient le pivot du commerce mondial.

L'Allemagne et l'Europe ne peuvent pas être absentes du marché chinois contrairement à ce que semblent croire un certain nombre de gens qui cèdent à des polémiques trop faciles. L'Europe doit pouvoir peser sur les normes mondiales, ce que lui permet l'accord avec la Chine. Reste que cet accord n'est pas encore ratifié par le Parlement européen et risque d'alimenter le contentieux avec l'Administration Biden. Les Européens pourraient faire valoir, tout comme les Chinois d'ailleurs, que le déficit commercial américain (350 milliards avec la Chine, 150 milliards avec l'UE) ne peut être disjoint du statut de monnaie mondiale de fait acquis par le dollar depuis les accords de la Jamaïque (1976), qui lui permet d'avoir des déficits !

L'extraterritorialité du droit américain qui en découle aux yeux de l'Administration américaine depuis bien avant Trump est un autre sujet de contentieux, encore plus douloureux, en particulier pour les Européens. En France, la BNP, qui a écopé d'une amende de 10 milliards de dollars, Alstom et beaucoup d'autres ont dû accepter ce qui est un véritable *racket*.

Dans la situation actuelle, les tensions vont se concentrer sur la Russie, ce qui peut paraître bizarre étant donnée la place modeste occupée par la Russie dans le commerce mondial (on rappelle souvent que son PIB est au même niveau que celui de l'Italie).

Il est peu probable que l'Administration Biden relâche sa pression sur la Russie. Il faut rappeler que les sanctions édictées en 2014 l'ont été à propos des tensions russo-ukrainiennes dans les régions de Louhansk et Donetsk, et non à propos de la Crimée. Mais ce glissement sémantique dans la bouche des dirigeants occidentaux qui lient désormais ces sanctions au rattachement de la Crimée laisse mal augurer d'une solution à brève échéance. On peut penser au contraire que le conflit va s'éterniser étant donné que, pour quiconque connaît la réalité de près, la Crimée est ... russe ! C'est en tout cas le vœu majoritaire de sa population. Il en est ainsi depuis la fin du XVIII^e siècle. La décision de Khrouchtchev, en 1954, de rattacher la Crimée à l'Ukraine était une sorte de dédommagement moral pour le traitement que l'Ukraine avait subi dans les années 1930 au moment de la

« dékoulakisation ». Il ne faut pas en tirer plus que cela, me semble-t-il, car la capitale de l'Ukraine restait Moscou.

Si la perspective d'une normalisation des relations avec la Russie s'éloigne, on peut prédire que la tension se focalisera sur des affaires « ponctuelles » au premier rang desquelles l'achèvement et la mise en service du gazoduc *Nord Stream 2*.

Achevé à 95 %, ce gazoduc a un rapport étroit avec les choix de politique énergétique allemande.

Le choix de sortie du nucléaire fait par Mme Merkel en 2011 répond à une arrière-pensée électoraliste évidente (perspective d'une coalition CDU/CSU – Verts : nous y sommes dix ans plus tard). En même temps la promotion d'énergies alternatives intermittentes oblige l'Allemagne à recourir à la houille et au lignite pour compenser l'intermittence du soleil et du vent. Elle a prévu d'en sortir en 2038. Il est quand même préférable que l'Allemagne produise son électricité avec du gaz, deux fois moins polluant que la houille ou le lignite.

J'ajoute qu'on agite beaucoup la perspective de la dépendance de l'Allemagne et de l'Europe par rapport au gaz russe mais quiconque connaît un peu l'économie russe sait que la Russie dépend autant de ses débouchés, notamment européens, que l'inverse.

Sur cette affaire Mme Merkel a une position très ferme. Mais aussi bien M. Armin Laschet que M. Markus Söder, les deux candidats les plus probables pour le poste de Chancelier, sont eux-mêmes fermement pour l'achèvement de *Nord Stream 2*. Cette affaire alimente déjà un contentieux germano-américain. Il faudra trouver un compromis. Donald Trump préconisait l'achat de gaz de schiste américain, plus cher que le gaz russe de 35 %.

Cette affaire me rappelle l'affaire de gazoduc sibérien de 1982 où aussi bien F. Mitterrand que H. Kohl avaient « tenu bon ». Finalement, le président Bush avait accepté leurs positions et ce gazoduc s'était réalisé et la réquisition des entreprises américaines fabriquant des compresseurs avait été levée. Et pourtant c'était au temps de l'URSS....

Les relations avec la Russie occuperont ainsi une place centrale (et disproportionnée) dans la relation germano-américaine.

Certaines tensions intra-européennes pourraient apparaître, moins sur la Russie que sur les conditions de « l'atterrissage » après qu'aura été franchi le cap de la crise du Covid et dès lors qu'il faudra redéfinir les règles du jeu de la zone euro.

Le président Macron a affiché le cap d'un rapprochement stratégique avec la Russie car celle-ci, pense-t-il, aura besoin, un jour, d'un « recentrage européen ». Je ne crois pas, pour ma part, au réalisme d'une politique de « *regime change* » à l'égard de la Russie qui, de surcroît, est une grande puissance nucléaire. Face à l'islamisme radical, nos intérêts se rejoignent. La Russie joue un rôle d'équilibre dans le Caucase face à la Turquie (si l'Arménie existe encore, c'est grâce à la Russie) et en Asie centrale face à la Chine, la puissante montante....

Enfin il n'y a pas d'architecture européenne de sécurité envisageable sans le concours de la Russie : plafonnement des forces : l'accord FNI avec les États-Unis est à cet égard une bonne chose, plafonnement des forces conventionnelles, seul à même d'éviter un retour de la course aux armements, clauses de confiance, etc. Sur tous ces sujets, l'Allemagne partage les mêmes intérêts que la France, malgré ses réserves dictées par le « politiquement correct ». Elle souhaiterait par exemple que M. Navalny soit relâché. Ce serait certainement souhaitable mais c'est une affaire russe et j'ajoute que M. Navalny ne correspond pas tout à fait à l'image qu'on en donne en Occident. C'est un homme politique que l'on pourrait situer entre M. Madelin et Mme Le Pen, c'est-à-dire un nationaliste libéral.

Sur le plan économique nous pourrions essayer de retrouver une place quand la part de la Chine qui détient 21 % du marché russe (contre 4 % à 5 % pour la France) est en train de croître encore. On peut craindre que dans ce domaine notre pays pêche par naïveté et surtout par conformisme. En effet nous sommes victimes de sanctions que nous avons nous-mêmes édictées et nos banques font scrupuleusement respecter les restrictions qui ont été imposées à nos entreprises !

C'est pourquoi je reste optimiste à long terme sur la normalisation des relations avec la Russie. Les États-Unis finiront bien par s'apercevoir que leur politique est contreproductive : elle pousse la Russie dans les bras de la Chine. Elle méconnaît de surcroît le caractère profondément européen du peuple russe.

J'en viens aux conditions de l'atterrissage économique pour stabiliser la construction européenne dans la durée, ce qui, à mon avis, peut être le véritable problème, comme l'a dit M. Cayla après M. Husson.

La politique accommodante de la Banque centrale européenne sera-t-elle indéfiniment maintenue ? quand on prête l'oreille à ce qui se dit en Allemagne on voit bien que la politique de la BCE est contestée car elle consiste à

subventionner les pays de l'Europe du sud à travers la ligne TARGET2. Je ne m'étends pas sur ces considérations techniques.

L'Allemagne a besoin d'une certaine unité européenne que seule une bonne compréhension franco-allemande peut permettre d'atteindre malgré la mauvaise humeur probable de pays comme la Pologne ou d'autres, excessivement sensibles à des pressions américaines qui vont à l'encontre de leurs intérêts à long terme.

D'autres nuages peuvent assombrir l'horizon : l'exemple donné par le Royaume-Uni, la pérennité de l'orientation de la politique italienne actuelle, le contentieux avec la Pologne et la Hongrie et enfin la lancinante question migratoire.

À toutes ces questions on ne pourra répondre que par une bonne entente européenne dont la clé est d'abord franco-allemande.

La mutualisation de la dette pourra-t-elle être renouvelée, comme semble le souhaiter M. Cayla, au-delà de la crise du Covid ?

La remontée des taux est-elle envisageable ? Si oui, à quel horizon ? Compte tenu de la très forte orientation conservatrice de l'électorat allemand que ne tempère guère le poids croissant des « Verts » (17 % ou 18 % dans les sondages) il faut s'attendre, à terme, à une certaine remontée des taux d'intérêt. C'est sur ce terrain de la politique économique et monétaire que se jouera la durabilité du rapprochement franco-allemand et de la stabilité à long terme de la construction européenne.

De ce point de vue, il est nécessaire de définir une politique industrielle permettant à la France, qui a perdu la moitié de son emploi industriel depuis le début des années 1980, de se réindustrialiser. On n'échappera pas aux normes car il faudra bien définir des règles. Mais on peut aussi définir des dérogations à ces règles. On peut définir des plans de réindustrialisation dans certains domaines qui nous paraissent particulièrement capitaux, de notre point de vue comme du point de vue européen. On peut intéresser l'Europe à cette perspective. Tout cela devrait permettre de maintenir cette bonne entente nécessaire entre la France et l'Allemagne.

La France a pris l'initiative d'ouvrir de larges perspectives en matière de politique européenne afin de tirer les leçons des deux Guerres mondiales. Celles-ci avaient démontré l'absurdité des logiques d'affrontement et d'hégémonie qui

avaient opposé précédemment les deux pays. Cette réponse nécessaire était cependant trop abstraite : la France a payé le choix de faire l'Europe par l'acceptation du néolibéralisme anglo-saxon à partir de 1983 puis de l'ordolibéralisme allemand après 1992. Il suffit de voir ce que ces choix maintenus pendant 40 ans lui ont coûté jusqu'en 2020 en termes de croissance ralentie, de désindustrialisation continue, de chômage supplémentaire, de déficit commercial cumulé et d'endettement extérieur toujours accru. La note a été salée. Elle a été le prix d'un choix politique que nous devons assumer devant les générations futures, en le rendant compatible avec nos intérêts légitimes.

Nous sommes fondés à essayer d'interrompre ce processus et à faire en sorte que la construction européenne rime avec nos intérêts légitimes, c'est-à-dire avec une croissance à terme permettant de résorber le chômage de notre jeunesse. C'est dire que pour la France, le réalisme commande aujourd'hui de n'accepter que des règles qui permettent sa réindustrialisation, la politique industrielle et l'autonomie stratégique remplaçant la concurrence comme paradigme gouvernant sinon la philosophie du moins l'application des traités européens.

Il y a longtemps que je recommande à nos gouvernements de « parler franc » en Europe, ce qui ne veut pas dire parler fort. Quand on a des choses justes à dire et qui correspondent de surcroît à l'intérêt commun (« res publica ») on peut parler doucement ; c'est plus efficace pour convaincre.

À ces conditions qui sont encore loin d'être réunies, on peut être raisonnablement optimiste pour l'avenir, sans ignorer les éléments de prudence mis en lumière par Édouard Husson et par David Cayla qu'illustrent les réactions des dirigeants de la CDU après les propos de M. Braun sur la dette.

J'ai été frappée par la convergence entre les participants autour de l'idée que l'Allemagne ne désire pas être une puissance stratégique. Elle l'est un peu accidentellement. Cela m'a rappelé les propos d'André Malraux : « *Les États-Unis sont dans la situation étrange d'un pays devenu le plus puissant de son temps, sans l'avoir vraiment cherché. En gros, ils voulaient vendre des machines à coudre, ils les ont vendues. Avec pas mal d'autres choses.* »⁹ Ils se sont retrouvés par la puissance de leur économie à la tête d'un véritable empire.

L'Allemagne peut-elle échapper à ce destin « à la Malraux » ? L'histoire du XX^e siècle a été tellement accidentée pour l'Allemagne que l'on peut comprendre sa très grande réticence à entrer dans ce qui serait une sorte d'impérialisme européen.

J'ai été très intéressée par la notion de règle qui a été développée par Édouard Husson. Je voudrais juste faire remarquer que la règle n'est pas innocente, la règle a un contenu. Pourquoi cette règle-là et pas une autre ? Pourquoi la règle « *Schwarze Null* » l'emporte-t-elle ? Nous avons récemment consacré un séminaire à l'arrêt du 5 mai 2020 de la Cour constitutionnelle allemande¹⁰ autour de Markus Kerber. On voyait très bien qu'une partie des décideurs allemands, qu'il représente, rejette ce qui n'est pas la règle, notamment la règle constitutionnalisée de l'absence de déficit budgétaire et de dette. Mais la règle n'est pas innocente. Cette règle en particulier est quand même représentative d'une large partie de la classe économique dominante en Allemagne. Jusqu'au moment où celle-ci se rend compte que le marché européen ne sera pas suffisamment au rendez-vous pour compenser une relative réduction de ses marchés américain et chinois.

⁹ « *Les Réalités et les comédies du monde* », entretien accordé à Olivier Germain-Thomas, *L'Appel*, n° 13, janvier-février 1975, pp. 3-31. (NDLR)

¹⁰ « *De l'arrêt du Tribunal constitutionnel de Karlsruhe du 5 mai 2020 à la relance budgétaire et monétaire* », séminaire organisé par la Fondation Res Publica le 22 septembre 2020. (NDLR)

D'où cette question que je pose aux intervenants : Ne peut-on pousser l'Allemagne à substituer à cette règle extrêmement drastique une autre règle dont la logique pourrait entraîner cette adhésion culturelle qu'Édouard Husson a particulièrement bien décrite ?

Je pensais à la règle fiscale.

Une règle d'harmonisation fiscale interne à l'Europe ne pourrait-elle faire contrepoids à la règle allemande du non-déficit, de la non-dette ? Cette règle d'harmonisation fiscale interne à l'Union européenne - qui bien sûr poserait à certains de ses membres le problème de son approvisionnement en main d'œuvre sur les marchés à bas coût - n'a-t-elle pas en elle-même une logique telle qu'elle pourrait, portée par la France, entraîner un certain nombre de pays pour faire pression sur l'Allemagne ?

Même question en ce qui concerne les règles fiscales externes, qui poseraient la question de la protection aux frontières qui, certes, pourrait mettre l'Allemagne en difficulté avec certains de ses marchés. Quelle chance peut-on donner à une règle fiscale, au prétexte de protection écologique et sociale, aux frontières externes de l'Union européenne dont les traités laissent la possibilité ouverte puisque le tarif extérieur commun n'a jamais été officiellement abrogé ?

Ne pourrait-on pas, partant de cette base culturelle qui a été si fortement décrite, essayer de la transformer, en prenant l'Allemagne où elle est et en essayant de l'emmener plus loin et ailleurs dans notre sens ?

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

M. Helge Braun a évoqué un mécanisme qui serait un corridor conduisant vers un retour à la situation préconisée par le « *Schwarze Null* » mais qui permettrait de maintenir un déficit sur un certain nombre d'années. La proposition faite par le chef de la Chancellerie fédérale, qui a bien sûr provoqué un tollé, a quand même été bien reçue par un certain nombre de représentants, par exemple des Verts. Je pense qu'au sein de la CDU des réticentes plus ou moins fortes se sont exprimées.

Peut-on admettre que, du point de vue de ces règles sur lesquelles il faudra s'entendre, un accord peut être trouvé pour encadrer les déficits et résoudre les problèmes de politique industrielle de façon à isoler certains secteurs

particulièrement décisifs dans la compétition mondiale pour permettre à l'Europe d'y faire face ?

ÉDOUARD HUSSON

Pour répondre à Marie-Françoise Bechtel, de quelles règles s'agit-il ? On part de ce qu'on appelle l'ordolibéralisme. Il a connu des évolutions. Mais si une harmonisation fiscale poussait vers une baisse généralisée de la fiscalité je pense que les entreprises allemandes seraient d'accord : elles demandent plus de compétitivité aux plans européen et mondial.

La voie esquissée par un proche de Mme Merkel vise en effet à assouplir la règle, au moins provisoirement, ce qui rend la chose plus facile à obtenir. En sachant que d'aucuns, à Paris, diront qu'on ne referme pas ce qui a été ouvert, tandis que les Allemands protesteront que cela n'avait été décidé que pour un temps donné.

Une autre façon de considérer les choses ne rend pas forcément optimiste du point de vue que vous défendiez à l'instant. Si Mme Merkel a aussi peu assumé les occasions d'un *leadership* européen c'est parce que sa seule ligne directrice était la politique intérieure. Elle a échappé à la pression de Nicolas Sarkozy (le poids de la France n'est pas suffisant). Il a fallu que B. Obama appuie N. Sarkozy pour que Mme Merkel commence à réfléchir à des formes de *quantitative easing* ou à mettre en place des procédures un peu plus européennes pour combattre la crise... Si elle a mis tant de temps à se mettre en mouvement c'est évidemment parce qu'elle avait son opinion pour elle. De même elle laisse croire aux Grecs qu'elle pourrait sortir une solution du chapeau mais en 2015 elle laisse s'avancer W. Schäuble, qui est sur une ligne dure. Enfin elle tranche sur une ligne quasiment aussi dure que celle de W. Schäuble parce qu'elle sait qu'elle a l'opinion allemande derrière elle.

Le candidat à la succession qui sera le mieux placé, vraisemblablement quelqu'un de la CDU ou de la CSU, échappera-t-il à ces contraintes de politique intérieure ? Le prochain chancelier allemand n'aura pas la même latitude que Mme Merkel pour phagocytter les idées du partenaire de coalition afin de se les approprier. C'est d'ailleurs ce qui va être passionnant à observer dans les mois qui viennent. Le prochain chancelier devra être vraiment un chef d'équipe acceptant

que le ou les partis l'aidant à gouverner codécident avec lui. Alors que Mme Merkel, en seize ans, a réalisé la performance de phagocyter, au sens plein du terme, toutes les forces politiques qui l'aidaient. Le FDP a d'ailleurs failli mourir après l'épisode 2009-2013.

Quel sera le rapport de force ?

En cas de coalition « jamaïcaine » (noir pour la CDU-CSU, jaune pour le FDP, vert pour *Die Grünen*) les idées européennes défendues seront à la fois celles de la CDU, de la CSU, mais aussi des libéraux et des Verts.

Si la CDU-CSU et les Verts ont suffisamment de parlementaires à eux deux pour gouverner, il y aura malgré tout d'énormes discussions et le projet européen ne sera pas univoque. Markus Söder a déjà posé des jalons pour dire qu'il était prêt à gouverner avec les Verts, mais cela ne sera pas si simple.

Par ailleurs, quoi qu'ils disent, tous les partis seront sous la pression de l'AfD (*Alternative für Deutschland*), actuellement à 9 % ou 10 % dans les sondages mais qui pourrait remonter à 12 % ou 13 % si le débat se tend sur la question de la dette, sur la question des déficits, sur celle de l'immigration aussi ou du fait de tensions avec la Turquie. La CDU en particulier, pour ne pas perdre trop de voix, surtout en Allemagne de l'Est, aura tendance à durcir son discours sur ces sujets.

Il peut y avoir une façon différente de gouverner mais nous dépendons totalement de ce que sera la politique intérieure allemande.

Y aura-t-il une vision claire à Paris ? C'est la question la plus importante, qui pèsera sur la campagne électorale allemande. À plusieurs reprises, Emmanuel Macron a exprimé un projet européen. Mais il s'agirait de faire un bilan critique de ce qui a marché et de ce qui n'a pas marché, dans le contenu et dans la méthode. La construction d'une véritable vision serait la chose la plus importante à faire au premier semestre de cette année, au plus tard en mai. Ce pourrait être une façon, pour Emmanuel Macron, de poser des jalons en vue de la campagne pour sa propre réélection. On peut dresser un bilan mitigé – quoique relevé par le plan de relance européen – du premier acte d'engagement européen. Quelle est la vision pour un deuxième acte ? En cas de deuxième quinquennat du Président Macron, quelle serait la vision européenne ? Quelles conclusions tire-t-il du succès mitigé du premier, largement dû au Covid (qui lui a permis de sauver un certain nombre de ses idées). Mais il ne faut pas refaire le discours de la Sorbonne qui évoque irrésistiblement cette caricature où l'on voit un Allemand portant une pile de dossiers venir négocier avec un Français qui, une feuille devant lui, prononce un poème en éloge de l'Europe. Je crois qu'il faut éviter cela. Il faut

quelque chose de très concret. Que veut la France ? Cela obligera les partis allemands à se positionner par rapport à ce que veut Paris. En effet, quoi qu'on dise, Paris reste le principal partenaire de Berlin dans l'Union européenne.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Que peut offrir un président de la République, quel qu'il soit, comme perspectives claires ?

E. Macron a proposé un « corridor » pour une politique industrielle permettant de répondre à trois, quatre, cinq grands objectifs : les composants électroniques, les batteries et autres sujets majeurs où l'Europe doit assurer son autonomie. Si nous sommes capables de proposer ce corridor stratégique et, par ailleurs, une certaine politique d'harmonisation fiscale (à condition que ce ne soit pas toujours vers le bas, parce qu'il faut quand même qu'un peu d'argent rentre dans les caisses publiques), si nous avons des propositions claires pour l'avenir nous pourrions sortir de cette situation créée par la crise du Covid dans des conditions qui permettront à l'Europe de regarder avec confiance vers l'avenir.

DAVID CAYLA

Je ne crois pas que la mutualisation des dettes soit appelée à durer. L'endettement des pays va finir par devenir un problème. Pour l'instant on dépense l'argent, l'Union européenne emprunte mais dans le prochain budget de sept ans qui va être discuté, il va falloir rembourser cette dette, donc trouver des ressources propres, ce qui passera par des impôts européens. Derrière cette idée de mutualisation des dettes, il faut voir l'idée de créer une forme de fédération fiscale européenne qui permettrait également de répondre au problème de l'harmonisation fiscale. On n'en est pas encore là. Concrètement il n'y a toujours pas d'accord sur les impôts nouveaux qui iront financer la dette. Mais maintenant que l'Union européenne est endettée il va bien falloir qu'elle trouve des ressources. Je ne sais pas trop comment cela va se faire. Par contre, les impôts européens créés ne disparaîtront plus et il faudra ensuite trouver un moyen de dépenser cet argent. Je crois qu'un certain nombre de gens font le pari que la mutualisation des dettes sera l'amorceur d'une forme de fiscalité européenne. Je

reste toutefois assez sceptique parce qu'une fiscalité européenne suppose une administration fiscale européenne et un prélèvement des impôts homogène sur tout le territoire. Or on sait aujourd'hui que l'on peut avoir des taux fictifs d'impôts, avec ce qu'on appelle les rescrits fiscaux. C'est la raison pour laquelle il faudra non seulement une forme d'harmonisation mais une police fiscale pour collecter réellement l'impôt. En effet, pèsera toujours le risque de « passer clandestin », notamment pour les petits pays (je ne collecte pas vraiment l'impôt sur mon territoire et j'attends que ce soient les autres qui le fassent).

La question d'une remontée éventuelle des taux d'intérêt explique l'angoisse que l'on peut éprouver parfois sur le niveau de dette. L'endettement va exploser en raison de la crise du Covid, cela au-delà de 2021. Une récession est prévisible. Or toute récession produit des déficits, donc de la dette publique. On peut donc craindre d'être au bord de la faillite si les taux d'intérêt remontent.

Je crois que les taux d'intérêt ne remonteront pas parce que la finance est aujourd'hui quasiment administrée par la Banque centrale européenne qui, à l'instar de la Politique agricole commune de l'ancien temps, pratique des prix garantis en intervenant sur les marchés financiers pour limiter les taux longs. Si la Banque centrale européenne devait arrêter d'acheter et de vendre tous ces titres ou attendre qu'ils viennent à échéance, on se retrouverait devant une situation d'augmentation des taux d'intérêt qui rendrait un certain nombre de pays insolvable, en particulier l'Italie. Or si l'Italie est insolvable c'est tout le système bancaire européen, voire mondial, qui s'effondre.

Le système financier est totalement contrôlé parce que les taux d'intérêt fixés par la BCE déterminent les taux d'intérêt pour les États comme pour les achats immobiliers, les entreprises, etc. C'est pourquoi à mon avis, il n'y aura pas de retour à la normale.

Cela pose d'ailleurs un vrai problème conceptuel. L'ordolibéralisme, version allemande du néolibéralisme, repose quand même sur la régulation par le marché. Or aujourd'hui l'un des marchés les plus importants, le marché du capital, ne se régule plus par le marché mais par la Banque centrale européenne. Ce qui est assez vertigineux quand on y pense.

Concernant la politique industrielle, la crise du Covid a fait prendre conscience à nos dirigeants européens de la dépendance de l'Europe vis-à-vis d'un certain

nombre de technologies et de l'importance de relocaliser sur le territoire européen des industries fondamentales.

Lorsque je parlais de politique industrielle tout à l'heure, je ne parlais pas de politique industrielle à l'échelle de l'Europe. Je pense que le grand jeu consiste aujourd'hui à répartir cette industrie de manière efficace sur tout le territoire, ce qui suppose, outre des politiques industrielles, des politiques d'aménagement du territoire, ce qui est beaucoup plus compliqué parce cela nécessite de revenir sur le principe de « concurrence libre et non faussée ».

Si on décidait de créer un champion européen, par exemple un « airbus des batteries », il ne s'implanterait pas en Grèce car, l'industrie automobile se trouvant en Allemagne, cela générerait un coût logistique. Si, dans les années 1970, on a pu implanter Airbus à Toulouse en dépit de coûts logistiques énormes (Toulouse n'est pas un port, il faut transporter des éléments des avions par la route à partir de Bordeaux...) c'est parce qu'à cette époque on n'était pas dans le néolibéralisme. Aujourd'hui, mener une politique industrielle à l'échelle du territoire européen signifie concrètement installer les usines là où elles sont efficaces, c'est-à-dire près des grands ports de la Mer du Nord. Cela ne résout pas le problème de divergence.

Il faudrait penser autrement la question de la politique industrielle. En tout cas l'idée de stratégie européenne d'indépendance vis-à-vis d'autres puissances doit être complétée par une stratégie d'aménagement du territoire qui permette à chaque pays de récupérer une partie de l'industrie. Faute de quoi certains pays vont se retrouver en situation de dépendance totale. Or on sait que la solidarité financière n'existe pas vraiment (on l'a vu en Grèce en 2015). Je n'ai pas de réponse à ce problème.

Ce dysfonctionnement n'est pas suffisamment perçu par nos dirigeants et je ne vois pas comment on va pouvoir s'en sortir sans faire une Europe à plusieurs vitesses, revenir sur les nations, peut-être avoir différentes monnaies, différents territoires au sein de l'Union européenne avec des règles différentes. En effet, les mêmes règles pour des territoires fondamentalement différents ne peuvent qu'accentuer les divergences.

Je vous parle depuis Bruxelles où je travaille.

Ce qui a été fait pendant la crise du Covid n'est pas un endettement commun. À défaut de ressources propres de l'Union européenne, qui n'existent pas aujourd'hui et pour lesquelles il n'y a toujours pas d'accord, les États « contre-garantissent » les dettes opérées par l'Union européenne, ce qui veut dire pour la France 67 milliards d'euros à rembourser pour 40 milliards reçus.

Le problème de la France dans l'Union européenne est qu'elle est le seul pays contributeur net, qui contribue davantage qu'il ne reçoit au budget de l'UE, qui n'a pas d'excédents commerciaux dans le marché intérieur et qui, à l'inverse des autres États, ne reçoit pas la solidarité européenne ! Plus une seule région française, à l'exception de l'Île-de-France, n'a un PIB par habitant supérieur à la moyenne européenne, ce qui révèle un décrochage économique extrêmement violent.

Ce que j'observe dans la difficulté de la relation avec l'Allemagne vaut aussi pour ce qui a été dit concernant la Chine et les États-Unis. Si, par exemple, l'Europe ne se défend pas face à l'extraterritorialité du droit américain, ce n'est pas parce qu'elle ne disposerait pas des outils juridiques, ni parce qu'il n'y a pas d'accord entre nous mais simplement parce qu'elle n'y a pas intérêt. Nous (Européens) avons tous les ans 140 milliards d'euros d'excédents commerciaux tous les ans aux États-Unis dont environ 50 % sont allemands. Ce qui veut dire que, Allemagne en tête, l'Union européenne n'a absolument pas intérêt à aller chatouiller les États-Unis, provoquant le risque d'une réaction. L'Allemagne paye également des amendes aux USA mais c'est un racket absorbé par les excédents commerciaux. Pour la France, c'est différent car outre les amendes à payer par certaines entreprises françaises, il y a des prédatons (Alstom) par les USA.

Il faut savoir que les excédents commerciaux de l'Allemagne en France sont quatre fois moindres que ceux qu'elle arrive à opérer aux États-Unis ! Juriste de formation je travaille sur ces dossiers. Dans le domaine de la défense, une bataille terrible oppose l'Allemagne et la France sur le futur avion de combat, l'hélicoptère Tigre, l'armement terrestre, etc. Les Allemands achètent du matériel américain parce que, n'étant pas dans le marché intérieur, les Américains seraient en mesure de pratiquer des représailles sur les exportations de voitures

allemandes, ce que nous Français, contraints et désarmés par le marché intérieur européen, ne pouvons faire... sous peine de faire l'objet d'une procédure d'entrave. Nous ne pouvons menacer l'Allemagne, si elle n'achète pas de Rafale, de taxer ses Volkswagen, Audi et BMW vendues en France en excédents extrêmement puissants.

Nous sommes pris dans une schizophrénie pour rééquilibrer la politique industrielle, relancer l'outil industriel, remettre en cause la politique de concurrence, faire sauter les problématiques d'aides d'État... Tous ces carcans que vous avez évoqués subsisteront parce que l'Allemagne a trop d'intérêts à protéger ses intérêts en Europe grâce à ces carcans. Cela lui permet d'acheter du matériel américain en échange de quoi elle se libère de la taxation. Sous Trump les Allemands en ont joué à merveille : en pleine crise du Covid ils ont acheté des F-18 Super Hornet et des EA-18G Growler au moment où Trump voulait taxer les voitures allemandes. Le *lobby* de Volkswagen aux États-Unis c'est l'industrie de défense américaine !

Il faudra bien, à un moment donné, revoir les règles du marché intérieur. Ce qui me déroute n'est pas tant la stratégie allemande qui est cohérente, connue, annoncée, qui ne nous prend pas en traître, que la passivité française.

Si elle veut sauver le projet européen, la France, sans tenir un discours agressif, doit arriver à rééquilibrer ce marché intérieur. On ne peut le faire que si on comprend que les règles du marché intérieur sont un frein à l'expression de la souveraineté économique européenne commune parce qu'elles servent le rouleau compresseur des excédents commerciaux allemands.

Dans le cadre de la politique de recherche commune européenne, le Conseil européen de l'innovation a réussi à développer le modeste *EU Start Up Accelerator*¹¹, embryon du fonds souverain européen censé défendre la souveraineté commune industrielle européenne. Mais une « cacahuète » de 10 milliards d'euros ne représente rien sur une perspective financière de sept ans !

Quand on a voulu intégrer la souveraineté économique au futur Plan Juncker (actuel *InvestEU*) l'Allemagne s'y est opposée.

¹¹ L'*EU Start Up Accelerator*, une initiative de la *Finnova Foundation* soutenue par Science14, soutient l'emploi et la mobilité européenne des jeunes entrepreneurs et le développement de projets en Europe. (NDLR)

De même, la « résilience » invoquée dans le cadre de la crise du Covid est devenue totalement cosmétique, ce n'est qu'un vernis à côté des stratégies de transition numérique et écologique. Cela ne recouvre pas de réalité.

Ce qui nous piège c'est que nous Français pensons « en silo » sur les politiques européennes là où il faudrait pouvoir croiser. Protégée par la législation du marché intérieur, l'Allemagne peut faire ce qu'elle veut chez nous. Conscients de n'avoir plus de moyens politiques de rééquilibrer ce marché, plus de possibilités de représailles, nous nous sentons trop faibles et nous n'osons plus agir sur la scène européenne. L'Europe s'en trouve déséquilibrée et, à terme, le projet européen en sera menacé. Mais pour l'Allemagne tout va bien ! Aussi n'a-t-elle aucune intention de changer quoi que ce soit.

Un mot sur l'énergie. La centrale de Fessenheim ayant été fermée, l'Allemagne vient d'ouvrir une centrale à charbon à proximité de l'Alsace et il semblerait que nous allions acheter cette électricité. De plus, une initiative européenne extrêmement violente sur EDF est en train de s'opérer. L'Allemagne défend ses intérêts nationaux avec *Nord Stream 2*, le gaz russe.

On est en train de démanteler nos points forts, la défense et l'énergie, sans rien gagner en retour en matière de souveraineté européenne.

Les dettes Covid ne seront pas remboursées (ni nous, ni l'Italie, ni l'Espagne ne pourrions les rembourser). Et la direction générale ECFIN (Affaires économiques et financières) de la Commission européenne est déjà en train de travailler sur l'après Covid, donc sur le retour des règles. Il y aura donc de la conditionnalité. Que l'on rembourse ou que l'on ne rembourse pas, la conditionnalité revient. Et cette conditionnalité va être diabolique pour toute une série de politiques publiques en France, en particulier les politiques de relance industrielle sur lesquelles nous risquons d'être extrêmement freinés.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Merci de cette intervention particulièrement intéressante.

ÉDOUARD HUSSON

Les propos de M. Ravaille touchent au cœur du problème. Il a magistralement analysé ce qu'on oublie trop souvent dans les débats français sur l'Union européenne, c'est que les hauts fonctionnaires et les industriels français ne se battent pas assez au sein de l'Union européenne. Face à l'Allemagne, il ne s'agit pas de remettre en cause l'intégralité de ce qui est en place mais de faire comme les Allemands : négocier, être toujours les meilleurs techniquement et maîtriser aussi bien qu'eux les règles européennes de manière à les tourner à notre avantage ou à demander leur révision dans la mesure où elles nous désavantagent.

C'est le grand débat des années qui viennent. Il va falloir sortir de la vision grandiloquente du discours de la Sorbonne et se poser la question de la défense des intérêts français au sein de l'Union européenne. Il est affligeant de constater notre incapacité à placer des personnes lors de l'arrivée d'une nouvelle Commission, aussi bien dans les cabinets des commissaires qu'au sein des directions.

Nous avons là de vrais sujets sur lesquels il va falloir travailler.

DAVID CAYLA

Je suis entièrement d'accord avec ce que viennent de dire Édouard Husson et M. Ravaille.

Le problème est aujourd'hui le déséquilibre européen. Et la France se trouve de fait dans les territoires périphériques. Bien sûr il faut que la France défende ses intérêts. Encore faut-il qu'elle ait conscience de ses intérêts. Aujourd'hui, il n'y a pas de stratégie française européenne, notamment sur tout ce qui est économique, industriel. De même, pendant la crise de 2015, la France s'est totalement effacée et n'a manifesté aucune solidarité avec la Grèce.

Il y a quand même une réflexion à mener en France sur ce que l'on attend exactement de l'Europe. Si on veut réellement casser la logique de désindustrialisation qui aujourd'hui nous accable, encore faudrait-il se donner les moyens de savoir ce que l'on veut faire d'un point de vue industriel et macroéconomique. On ne peut pas se contenter, comme c'est souvent le cas, de répéter qu'il faut plus de solidarité européenne, des impôts européens, une

mutualisation de la dette... Ce ne sont pas des objectifs français. J'attends que la France, enfin, détermine ses objectifs en Europe.

GEORG BLUME

Ce débat me rappelle ce qu'Emmanuel Todd m'a toujours expliqué concernant le complexe d'infériorité français vis-à-vis de l'Allemagne : dès que l'on commence à parler économie et finances, l'Allemagne est perçue comme une puissance insupportable et intouchable.

Je veux rappeler que la France a montré sa prééminence en Europe ces dernières années, notamment à l'occasion de l'accord de Paris sur le climat où la diplomatie française a déployé un savoir-faire de que l'Allemagne n'a jamais été capable de copier. Or c'est cet accord qui dicte nos réponses à la crise du climat. De même que la crise du Covid nous a amenés à renoncer au traité de stabilité, la crise du climat va nous contraindre à agir en tant qu'États sur les économies européennes. Et quand il s'agit d'interventions d'États, la France démontre un savoir-faire naturel supérieur à celui de l'Allemagne.

De même, la prépondérance française s'est exprimée le 18 mai 2020, quand Mme Merkel a salué l'initiative de Macron sur le budget européen.

À ces deux occasions exceptionnelles, pour répondre à des crises majeures, la France a porté le discours européen qui s'impose à l'Allemagne.

C'est en misant sur cet atout que vous pourriez influencer le futur gouvernement allemand. Les Verts, qui gouverneront l'Allemagne dans le futur, devraient prendre des leçons de la diplomatie française. C'est pourquoi je suis d'accord avec M. Husson quand il dit qu'il faut un message clair de Paris. C'est essentiel.

J'inviterai M. Husson à ne pas sous-estimer le chemin que Mme Merkel a parcouru, qui reflète l'évolution de la politique de l'Allemagne. Après avoir adoré tout ce qu'incarnent les États-Unis (puissance, liberté, etc.), ce qui est compréhensible chez une personne qui vient de l'Est (ce sont les États-Unis qui, plus que quiconque, ont libéré l'Allemagne de l'Est), après avoir chéri tous les présidents américains, jusqu'à Obama qu'elle a adulé, elle a parcouru ces quatre dernières années un très long chemin vers la France et elle est aujourd'hui capable, suivant M. Macron, de signer un accord avec la Chine auquel s'oppose le

nouveau président américain. C'est le signe que Mme Merkel a changé de monde. Elle n'est plus dans un monde transatlantique dominé par l'hyperpuissance américaine. Elle a compris ce que représentent la Chine et l'Europe pour l'Allemagne. Il est permis de penser qu'une grande partie de l'*intelligentsia* berlinoise est sur la même ligne.

Le chef du service économique de mon journal me dit que l'industrie allemande ne supporterait plus le transatlantisme. Cela peut aussi être un rayon d'espoir.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Merci, M. Blume, de cette intervention très sympathique à l'égard de Mme Merkel à laquelle nous faisons crédit. Mais elle ne sera plus chancelière au mois de septembre. Et il faudra probablement faire avec M. Laschet ou M. Söder.

Vous nous invitez à juste titre, nous Français, à surmonter notre tendance masochiste, notre manque de confiance en nous. Vous avez tout à fait raison. Je me souviens, dans les années 1980, des critiques que j'ai dû encourir pour mon soi-disant « colbertisme industriel » de la part d'économistes qui sont toujours bien en cours.

Je vois très bien les critiques auxquelles nous nous heurterons si nous voulons prendre les moyens d'une nouvelle politique. Mais je reste confiant parce que, comme l'a très bien dit M. Husson, il faudra définir de nouvelles règles. Elles sont nécessaires et c'est comme ça que les Allemands fonctionnent.

Mais la France n'est pas un pays périphérique, comme M. Blume l'a justement souligné. Politiquement parlant, la France est un pays central et ce qu'elle dira permettra de définir de nouvelles règles, si du moins elle sait y voir clair dans ses intérêts qui rejoignent les intérêts de l'Europe.

Je pense que nous pouvons mettre à profit ce que nous a dit M. Cayla sur la fiscalité européenne et la probabilité d'un non-remboursement de la dette, ne serait-ce que parce que les pays qui l'ont contractée ne pourraient pas la rembourser dans un délai raisonnable.

C'est un chemin nouveau qui est à défricher et il faut qu'une nouvelle génération se lève pour l'entreprendre.

Quand on entend M. Blume, on se convainc qu'un dialogue est possible avec nos amis allemands, parce qu'il exprime une fraîcheur et une générosité dont nous avons aussi besoin pour surmonter nos tendances dépressives et dépréciatives. Je

crois qu'il faut retrouver une certaine confiance en nous-mêmes et dans l'Europe. C'est essentiel.

Merci à tous pour ce colloque très enrichissant qui a permis de nombreuses avancées productives. Il ouvre, je crois, un nouveau chemin. Nous ne sommes pas au bout.

PUBLICATIONS RÉCENTES

L'EXTRATERRITORIALITÉ DU DROIT AMÉRICAIN

Colloque du lundi 1^{er} février 2016

ÉTATS-UNIS, HORIZON 2017

Colloque du lundi 18 avril 2016

INTÉGRATION, LAÏCITÉ, CONTINUER LA FRANCE

Colloque du lundi 23 mai 2016

OÙ VA L'INDE ?

Colloque du lundi 6 juin 2016

LES ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER MONDIAL

Colloque du lundi 4 juillet 2016

LA DÉMOGRAPHIE EN EUROPE ET SES RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Colloque du lundi 24 octobre 2016

L'EXERCICE DE LA SOUVERAINETÉ PAR LE PEUPLE : LIMITES, SOLUTIONS

Colloque du lundi 14 novembre 2016

QUEL AVENIR POUR LA FRANCOPHONIE ?

Colloque du lundi 12 décembre 2016

VERS LA FIN DE LA GLOBALISATION, MYTHE OU RÉALITÉ ? QUELLE STRATÉGIE POUR LA FRANCE ?

Colloque du lundi 6 mars 2017

ENJEUX MARITIMES DU MONDE ET DE LA FRANCE

Colloque du lundi 20 mars 2017

CIVILISATION, AVEC OU SANS 'S' ?

Colloque du lundi 22 mai 2017

OÙ VA LA TURQUIE ?

Colloque du lundi 29 mai 2017

L'AVENIR DES RELATIONS GERMANO-AMÉRICAINES

Colloque du lundi 18 septembre 2017

MAX GALLO, LA FIERTÉ D'ÊTRE FRANÇAIS

Rencontre-hommage du mardi 21 octobre 2017

L'ÉCOLE AU DÉFI DE L'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE

Colloque du lundi 27 novembre 2017

LE MOMENT RÉPUBLICAIN EN FRANCE ?

Colloque du lundi 11 décembre 2017

QU'Y-A-T-IL DANS LE CHAUDRON DU MOYEN-ORIENT ?

Colloque du lundi 12 février 2018

DÉSERTIFICATION ET RÉANIMATION DES TERRITOIRES

Colloque du mardi 27 février 2018

L'EUROPE, COMMENT CA MARCHE ET COMMENT LA REDRESSER ?

Colloque du mardi 20 mars 2018

LES NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE, LA STRATÉGIE DE LA CHINE

Colloque du lundi 4 juin 2018

FAKE NEWS, FABRIQUE DES OPINIONS ET DÉMOCRATIE

Colloque du mercredi 20 juin 2018

L'EUROPE FACE À L'EXTRATERRITORIALITÉ DU DROIT AMÉRICAIN

Colloque du lundi 24 septembre 2018

LE DROIT CONTRE LA LOI
Colloque du lundi 22 octobre 2018

**ORDOLIBÉRALISME, MERCANTILISME ALLEMAND ET FRACTURES
EUROPÉENNES**
Colloque du lundi 19 novembre 2018

SITUATION DE L'ITALIE, RÉALITÉ ET PERSPECTIVES
Colloque du mercredi 5 décembre 2018

OÙ VONT LES ÉTATS-UNIS ?
Colloque du mardi 29 janvier 2019

**LA BAISSÉ DE LA NATALITÉ ET LES PERSPECTIVES DE LA
DÉMOGRAPHIE FRANÇAISE**
Séminaire du mardi 2 avril 2019

LA SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE, QU'EST-CE À DIRE ?
Colloque du mardi 16 avril 2019

L'EURO VINGT ANS APRÈS, BILAN ET PERSPECTIVES
Colloque du lundi 6 mai 2019

DÉFIS ÉNERGÉTIQUES ET POLITIQUE EUROPÉENNE
Colloque du mardi 18 juin 2019

**IMMIGRATION ET INTÉGRATION – TABLE RONDE AUTOUR DE
PIERRE BROCHAND**
Séminaire du mardi 2 juillet 2019

**L'IMPACT DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES SUR LE TRAVAIL ET
L'EMPLOI**
Colloque du mardi 24 septembre 2019

QUELLE RECOMPOSITION GÉOPOLITIQUE DU CAPITALISME ?
Colloque du mardi 5 novembre 2019

QUELLE RECOMPOSITION POLITIQUE POUR LA FRANCE ?

Colloque du mardi 3 décembre 2019

**IRAN, ÉTATS-UNIS, OÙ LA CRISE AU MOYEN-ORIENT NOUS
CONDUIT-ELLE ?**

Colloque du mercredi 5 février 2020

**ISLAMISME (ISLAM POLITIQUE) ET DÉMOCRATIE DANS LE MONDE
MUSULMAN : QUELLE(S) GRILLE(S) DE LECTURE ?**

Colloque du mercredi 4 mars 2020

**L'AVENIR DE L'INDE, ENTRE INTÉRÊT NATIONAL ET ASPIRATIONS
RÉGIONALES ET MONDIALES**

Séminaire du mercredi 9 septembre 2020

**DE L'ARRÊT DU TRIBUNAL CONSTITUTIONNEL DE KARLSRUHE DU
5 MAI 2020 À LA RELANCE BUDGÉTAIRE ET MONÉTAIRE : LES CHEMINS
D'UN LEADERSHIP EUROPÉEN ?**

Séminaire du mardi 22 septembre 2020

LE RETOUR DE L'ÉTAT, POURQUOI FAIRE ?

Séminaire du mardi 6 octobre 2020

LA CHINE DANS LE MONDE

Colloque du mardi 17 novembre 2020

LA POLITIQUE DE RECHERCHE, ENJEU POUR L'AVENIR

Colloque du jeudi 26 novembre 2020

ENSEIGNER LA RÉPUBLIQUE

Séminaire du 20 janvier 2021

NOTES ET ÉTUDES :

Parues récemment :

- **Baptiste Petitjean**, ancien directeur de la Fondation Res Publica, « **Allemagne, un sursaut inattendu** », juin 2020.
- **Marie-Françoise Bechtel**, vice-présidente de la Fondation Res Publica, membre du Conseil d'administration de l'IFRI, ancienne parlementaire, Conseiller d'État (h), « **L'ordolibéralisme allemand, obstacle à la puissance européenne** », mai 2020.
- **Anne-Marie Le Pourhiet**, Professeur de droit public à l'Université Rennes 1, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **La gestation historique et juridique de la souveraineté nationale et populaire** », mai 2020.
- **Jean-Eric Schœttl**, conseiller d'État (h), membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **La souveraineté nationale à l'épreuve du droit européen** », mai 2020.
- **Marie-Françoise Bechtel**, vice-présidente de la Fondation Res Publica, membre du Conseil d'administration de l'IFRI, ancienne parlementaire, Conseiller d'État (h), « **L'intégration européenne et la résurgence des nationalismes** », mai 2020.
- **Marie-Françoise Bechtel**, vice-présidente de la Fondation Res Publica, membre du Conseil d'administration de l'IFRI, ancienne parlementaire, Conseiller d'État (h), « **Peut-il y avoir une démocratie européenne ?** », janvier 2020.
- **Benjamin Morel**, maître de conférence en Droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas, docteur en Science politique de l'École Normale Supérieure Paris-Saclay, « **Le droit à la différenciation, les dangers d'une révision constitutionnelle** », juillet 2019.
- **Alain Dejammet**, président du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Samuel P. Huntington revisité** », avril 2019.
- **Baptiste Petitjean**, ancien directeur de la Fondation Res Publica, **Joachim Imad** et **Nathan Crespy**, « **Une vue d'ensemble sur les relations commerciales internationales** », août 2018.

NOTES DE LECTURE :

Parues récemment :

- « **L'assimilation et le modèle républicain français** », note de lecture de l'ouvrage de Raphaël Doan, *Le Rêve de l'assimilation* (Passés composés, 2021), par Joachim Imad, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **La dépendance aux métaux rares et les contradictions de la transition énergétique et numérique** », note de lecture de l'ouvrage de Guillaume Pitron, *La guerre des métaux rares* (Les liens qui libèrent, 2018), par Joachim Imad, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **Assiste-t-on à une renaissance des classes populaires ?** », note de lecture de l'ouvrage de Christophe Guilluy, *Le temps des gens ordinaires* (Flamarion, 2020), par Joachim Imad, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **La relation franco-allemande et le problème de l'hégémonie en Europe** », note de lecture de l'ouvrage de Georg Blume, *Der Frankreich-Blues* (Edition Körber, Hambourg, 2017), par Baptiste Petitjean, ancien directeur de la Fondation Res Publica, et Lise Buttin.
- « **Réhabiliter la nation, rétablir l'État** », note de lecture de l'ouvrage de David Djaïz, *Slow Démocratie – comment maîtriser la mondialisation et reprendre notre destin en main ?* (Allary Éditions, 2019), par Baptiste Petitjean, ancien directeur de la Fondation Res Publica.
- « **France-Allemagne, rétablir l'équilibre des forces en Europe** », note de lecture du livre d'Edouard Husson, *Paris-Berlin : la survie de l'Europe* (Gallimard, octobre 2019), par Baptiste Petitjean, ancien directeur de la Fondation Res Publica.
- « **Le couple franco-allemand n'existe pas** » note de lecture du livre de Coralie Delaume, *Le couple franco-allemand n'existe pas. Comment l'Europe est devenue allemande et pourquoi ça ne durera pas* (Michalon, 2018), par Marie-Françoise Bechtel, conseiller d'État (h), vice-présidente de la Fondation Res Publica.

SOUTENEZ LA FONDATION RES PUBLICA !

Pour nourrir sa réflexion et conduire sa mission d'irrigation du débat intellectuel et d'aide à la décision publique, la Fondation Res Publica a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Leur aide est particulièrement précieuse dans un contexte de réduction de l'aide que la Fondation perçoit de l'État, en raison de restrictions budgétaires de plus en plus fortes.

La Fondation étant reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005, les versements que vous lui accorderez-vous feront bénéficier d'un avantage fiscal conséquent.

Pour les particuliers :

Impôt sur le revenu (IR) : la loi de finances permet **une déduction de l'impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons** dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Dans le cas d'un don de 1000 euros, vous pouvez déduire 660 euros de votre impôt sur le revenu.

Pour les entreprises, les organismes et les associations :

Impôt sur les sociétés (IS) : la loi de finances permet une déduction de vos dons de l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personne), **à hauteur de 60 %**, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Dans le cas d'un don de 10 000 euros, vous pourrez déduire 6 000 euros d'impôt. Votre contribution aura réellement coûté 4 000 euros à votre entreprise.

Un don supérieur ou égal à 200 euros vous permettra par ailleurs de recevoir à votre adresse les « Cahiers » de la Fondation Res Publica.

Avec tous mes remerciements,

Jean-Pierre Chevènement

Contact : +33 (0)1 45 50 39 50 ; fondationrespublica@gmail.com ou benjelloun@fondation-res-publica.org

FONDATION RES PUBLICA

52, rue de Bourgogne

75 007 Paris

☎ 01.45.50.39.50

info@fondation-res-publica.org

Achévé
d'imprimer
en avril 2021